

en ligne en ligne

BIFAO 28 (1929), p. 113-172

Charles Kuentz

Quelques monuments du culte de Sobk [avec 2 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

QUELQUES

MONUMENTS DU CULTE DE SOBK

PAR

M. CHARLES KUENTZ.

I. — LE LINTEAU DE QEN-HER-HOPŠ-EF.

(PLANCHE I.)

DESCRIPTION.

Le petit monument reproduit à la planche I ci-jointe porte au Journal d'entrée du Musée du Caire (t. VII, p. 236-237) le n° 33848 (1). Il n'a été jusqu'ici l'objet que d'une brève notice (2). D'après cette notice et d'après le Journal d'entrée, il provient de la Vallée des Rois et a été trouvé dans le déblaiement du «tombeau 37 ». C'est un bloc de calcaire actuellement mis dans un cadre, de sorte que sa hauteur et sa longueur ne peuvent être évaluées exactement; la longueur est d'environ o m. 70 d'après la notice et le Journal (elle semble être de 0 m. 67), la hauteur doit être de 0 m. 25; l'épaisseur maximum est de 0 m. 10: la face postérieure est irrégulière et cela indique que cette pierre devait être non pas appuyée directement contre une autre, mais fixée à l'aide d'un mortier de terre ou de plâtre. La dénomination de linteau pourrait paraître hasardeuse, vu la longueur restreinte du bloc. Mais il s'agit sans doute d'un linteau de porte pour un monument votif de dimensions réduites, soit une petite chapelle destinée à contenir quelque statuette de divinité, soit une stèle rectangulaire encadrée d'un linteau et de deux montants indépendants;

1899, p. 252 (in : Extrait de l'inventaire du Musée de Ghizeh comprenant les objets entrés dans les collections du 1^{er} janvier au 31 décembre 1899, p. 201 et suiv.).

ı 5

⁽¹⁾ Le n° 33849, qui est porté sur l'objet luimême et qu'on voit sur la photographie (pl. I), est erroné.

⁽²⁾ G. Daressy, Bulletin de l'Institut Égyptien, Bulletin, t. XXVIII.

il ne peut naturellement pas s'agir d'un linteau de porte de tombeau. Les blocs de ce genre, décorés, comme les grands linteaux, de scènes symétriquement disposées, se rencontrent parsois sous le Nouvel Empire, et doivent sans doute être attribués à de petits monuments érigés par des particuliers en l'honneur d'une ou de plusieurs divinités. Un exemple de monument analogue, provenant du même milieu et datant de la même époque, se trouve au British Museum : c'est un linteau d'environ 24 centimètres de longueur, accompagné d'un montant d'une hauteur à peine plus grande (l'autre montant est perdu); ce linteau est décoré de deux scènes d'adoration symétriques, et le montant ressemble aux grands montants de cette époque (1).

Le calcaire employé pour le linteau du Caire étant assez friable, des trous s'étaient produits sur la surface à sculpter: ils ont été bouchés, avant tout travail de sculpture, avec cette sorte de mortier qui était habituellement employée pour ce genre de réparations. On remarque des rebouchages, entre autres, à la coiffure du dieu de gauche et au torse du personnage de droite.

Il subsiste des traces de couleur en différents endroits: du rouge sur les bras et la figure de l'homme de gauche et sur le tronc de l'arbre; du jaune sur les plumes de la coiffure du dieu de droite; du noir sur la perruque des deux dieux. A gauche, il semble y avoir des restes de rouge également sur la robe de l'homme et sur le fond, mais c'est sans doute de la couleur qui, des bras de l'homme, s'est répandue sur les régions voisines lorsque celles-ci ont perdu leurs couleurs propres, moins tenaces (blanc, jaune).

Une marge est réservée autour du champ à décorer, et celui-ci est rabaissé de quelques millimètres : les représentations y sont sculptées en bas-relief, les inscriptions en creux.

Comme c'est l'habitude pour les linteaux et autres pièces devant se trouver dans l'axe d'un monument, le décor est ici bipartite et offre deux scènes symétriques. De part et d'autre d'un arbuste central, deux dieux à têtes de crocodiles reçoivent l'adoration d'un homme à genoux. Ces dieux sont assis et portent la coiffure **A**; selon l'habitude, celui de gauche ne tient pas le sceptre ?

⁽¹⁾ Hall, Hieroglyphic Texts from Egyptian stelæ, etc., in the British Museum, VII, 1925, pl. 28, n° [597]. L'éditeur y voit une «shrine shaped stele» (p. 10). Cf. collection Belmore,

pl. X, 1; Maspero, Recueil de travaux, II, p. 170; British Museum, A Guide to the Egyptian Galleries (Sculpture), 1909, p. 136, n° 482 [597].

de la même main que celui de droite; de même pour le 7. Le dieu de gauche est nommé:



Sebk-rê', maître de la....

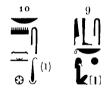
A la colonne 1, quelques signes ne sont pas tournés dans le bon sens : les scribes avaient moins de facilité pour écrire de gauche à droite que pour le contraire, d'où ce genre de faute qui est beaucoup plus fréquent qu'on ne le croit. A la colonne 3, on ne distingue plus qu'une partie d'un trait horizontal qui peut être les griffes d'un oiseau ou le bas du signe .

Au-dessus de l'adorateur de gauche, cette légende :



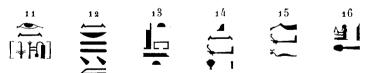
Le basilicogrammate dans la nécropole thébaine Qen-her-hops-ef, justifié, a dédié (ce monument).

Légende du dieu de droite :



Sebk-rê maître de Smen.

Au-dessus de l'adorateur de droite :



Le basilicogrammate du Maître des deux Égyptes dans la nécropole thébaine Qen-her-hops-ef, justifié, a dédié (ce monument).

(1) Avec appendice en avant comme].

15.

Le signe — n'est pas dans le bon sens, de même que le début de la colonne 1.

La signification des deux scènes est donc claire : un homme rend hommage au dieu Sobk sous deux de ses formes locales : deux dieux en apparence identiques adossés à une sorte d'arbuste. Plusieurs questions viennent naturellement à l'esprit : quel est cet homme? quel est ce dieu ou mieux quelles sont ces formes particulières du dieu? pourquoi cet homme adore-t-il ce dieu? quelle est la signification de cet arbuste?

II. — QEN-HER-HOPŠ-EF.

Le dédicateur du monument d'où provient ce linteau est un de ces nombreux fonctionnaires qui travaillaient dans la nécropole thébaine à l'époque ramesside et dont le site de Deir el-Médineh renferme les tombeaux. Cet homme est déjà connu par ailleurs. Dans les nombreux graffiti qu'on peut lui attribuer (1), son nom est orthographié (1), mais souvent aussi (1), ce qui semble indiquer que dans la prononciation courante, on pouvait supprimer la préposition (2). Cette suppression, qui, en dehors des noms propres, n'est habituelle pour (2) que devant un infinitif, tient sans doute à ce que les noms propres un peu longs, étant prononcés rapidement, ont une tendance à l'abrègement. La préposition (1) est souvent supprimée aussi : on trouve, pour un même individu, (3) à à côté de (3), ou encore (3), ou encore (4). De même le nom propre (3), ou encore (4).

⁽¹⁾ W. Spiegelberg, Thebanische Graffiti, n° 397, p. 145-147.

⁽²⁾ De mêine ibid., n° 396, p. 145.

⁽³⁾ Ibid., nos 350 et 353, p. 141.

⁽⁴⁾ Ibid., n° 355, p. 141.

⁽⁵⁾ Il faut sans doute lire a'mennôpe, avec

valant n géminé; le second n provient soit d'une dissimilation de labiales m-m-p > m-n-p, soit de la prononciation n de la préposition n, comme en copte.

⁽b) *Ibid.*, no 14, p. 96; 122, p. 111; 147, p. 114; 160, p. 116; 166, p. 117; 275, p. 132;

zarre à cause du pléonasme apparent (scribe royal du roi), mais elle est attestée à la même époque et parmi les mêmes gens de la nécropole :

(1),

(2), à côté de (1) + (1) (3), (3), (4) (4).

III. — LA REPRÉSENTATION DE SOBK.

Le dieu qui, sous une double forme, reçoit cette double adoration, est Sobk. Il est représenté avec un corps d'homme et une tête de crocodile. Déjà sous la Ve dynastie, on trouve Sobk anthropomorphe et crocodilocéphale (5), et cette figuration est employée à toutes les époques, concurremment avec celle de l'animal lui-même.

399, p. 147; 411, p. 149. Rec. de trav., II, p. 170. Daressy, Ostraca (Catal. gén. du Musée du Caire), n° 25066 et 25131. Lepsius, Denkmåler, Text, III, p. 300.

- (1) Spiegelberg, Theban, Graffiti, nº 65, p. 104.
- (2) Rec. de trav., II, p. 165.
- (3) DARESSY, Ostraca, nº 25114.
- (4) Ibid., n° 25129.
- (5) Borchardt, Das Grabdenkmal des Königs

Ne-user-re', fig. 70, p. 92, et fig. 71, p. 93.

(6) Berlin 11635 B 1 (Ægyptische Inschr.... Berlin, II, p. 46 avec la bibliogr.) et statue de Marseille (même personnage que le précédent; NAVILLE, Rec. de trav., I, planche de son article, p. 107 et seq.). Il s'agit de Sobk de Crocodilopolis du Fayoum.

(7) Erman und Grapow, Wört. der üg. Sprache, I. p. 23.

d'abord parce que c'est évidemment un dénominatif de * a "la couronne atef" et qu'il doit donc a priori avoir le sens plus précis de «couronner (couronné) de l'atef"; ensuite parce que les dieux qui reçoivent cette épithète portent habituellement l'atef: ici Sobk, ailleurs Osiris qui est * a "(1) et dont on dit aussi : * (2); à basse époque on dit aussi d'Atoum qu'il est * (3) et de même de Ptah-Tanen * (4).

Une histoire partielle des transformations de cette coiffure de Sobk a déjà été entreprise (5); elle peut être complétée ainsi :

A. — PLUME D'AUTRUCHE.

Le premier type de coiffure du dieu devait être une simple plume d'autruche, comme c'est le cas, à l'époque ancienne, pour beaucoup de dieux ayant quelque rapport avec l'occident (6). Du moins on peut le croire d'après ce passage des Pyramides (507 b: W 621): [] - (Sobk à la plume verte (? ou fraîche?)». Cette plume simple n'a été conservée que dans l'enseigne .

B. - URÆUS.

L'uræus seule apparaît sur un monument de la XVIIIe dynastie (7).

C. — DISQUE SOLAIRE ET URÆUS.

Dès Sanwosret I^{er}, sur l'obélisque de Bégig, Sobk est coiffé du disque à uræus (8). Cette coiffure est figurée sur une statuette de basse époque (9) et souvent sur les bas-reliefs de Kom-Ombo (10).

- (1) Louvre, stèle C 26, l. 1 (Urk., IV, 965, 1).
- (2) Mariette, Abydos, I, pl. 52, col. 29.
- (3) Bénédite, *Philæ*, p. 123.
- (h) Ibid., ad finem.
- (5) Robber, in Roscher, Ausführliches Lexikon der griechischen und römischen Mythologie, fasc. 65 (1912), col. 1117 à 1120.
- Occidentaux, c'est-à-dire les Libyens, dans le signe fivar. , cf. Möllen, Die Zeichen für "Westen" und "Osten" in der äg. Hieroglyphenschrift (Sitzber. Ak. Berlin, 1921, 168-170), p. 169.
- (7) LOAT, Gurob (apud MURRAY, Saqqara Mastabas), XVI, n° 15.
 - (8) L., D., II, 119 a.
- (9) Daressy, Statues de divinités (Catal. du Musée du Caire), p. 175, n° 38687.
- (10) J. DE MORGAN, Kom-Ombos, I (Catalogue des monuments et inscriptions, II), n° 41, p. 42; 53, p. 51; 164, p. 125; 320, p. 267; 346, p. 270; 380, p. 287; 388, p. 291; 395, p. 294; 417, p. 305; 437, p. 321; 500, p. 376. Avec le support de couronne : n° 422, p. 312; 446, p. 330.

D. — DOUBLE PLUME DROITE.

1° SANS CORNES DE BÉLIER.

On rencontre parfois, à la basse époque, la double plume droite surmontant le disque (1); celui-ci peut être accompagné d'une uræus qui l'entoure (2) ou qui se dresse devant lui (3). Cette couronne n'est qu'une variante tardive de la couronne suivante.

2° AVEC CORNES DE BÉLIER.

Si l'on remonte à la première représentation classique (XII° dynastie) de cette couronne à double plume droite, on trouve une coiffure déjà complexe : un linteau d'Amenemhêt III (4), provenant du Fayoum, montre deux fois le crocodile de Sobk avec la couronne ci-contre. La plume, droite, est double comme ; d'autre part le disque solaire s'y est joint comme ; et enfin les cornes de bélier : .

La présence du disque solaire est sans aucun doute due à un rapprochement entre Sobk et Rê. En effet c'est l'époque où le nom du dieu commence à s'ad-

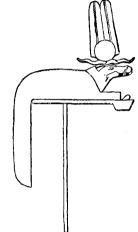


Fig. 1. — Sobk et sa coiffure (Berlin 16953. D'après Erman).

joindre celui du dieu soleil. Le plus ancien exemple de cette fusion (5) semble être le nom d'homme al [] [(XI° dynastie) (6), qui se retrouve au cours

- (1) MARIETTE, Papyrus de Boulaq, I, pl. IV = PLEIJTE, Over drie handschriften op papyrus..., pl. II, n° XI = LANZONE, Les papyrus du lac Mæris, Turin, 1896, VII, 23.
- (2) PETRIE, Hawara, Biahmu, Arsinoe, pl. I (ptolémaïque).
- (3) Daressy, op. cit., p. 175, n° 38685 et pl. XXXVI.
- (4) Berlin 16953: le crocodile de gauche est figuré dans Erman, Die æg. Religion, 1 ve édition, fig. 26; 2° édition, p. 21, fig. 24; l'ensemble en photographie dans Schäfer, Zierinschrift aus einem Tempel des XIX. Jahrhunderts v. Chr. (Amtliche Berichte aus den kön. Kunstsammlungen,
- XXXIII, 1911-1912, col. 40-46), fig. 22, col. 41-42; l'ensemble au trait dans Æg. Inschr... Berlin, I, p. 212.
- (5) D'après K. Hoffmann, Die theophoren Personennamen des älteren Ägyptens, 1915, p. 67, cette juxtaposition de deux noms divins serait une simple coordination et n'indiquerait pas que les deux dieux sont assimilés et identifiés : il faudrait comprendre «Sobk et Ré'» et non «Sebkré'». Cette thèse n'est pas admissible pour la majorité des noms divins doubles, comme Sebkré', Amen-ré', etc.
- (6) Tombeau de Dega : Davies, Five Theban tombs, pl. XXXI.

du Moyen Empire : - (1), - (2). La reine qui clôt la Xlle dynastie s'appelle (3), c'est-à-dire non pas Sbk-nfry-r, mais sans doute Sbk-rnfry, d'autant plus que deux variantes de ce nom royal donnent ()(4), où Sbk-šdtį correspond à Sbk-r' (la transcription Σκεμίοφριε est altérée de *Σκρανο φ ρις avec ϵ Μι pour PAN, ou plutôt de *Σεκσετνο φ ρις avec ϵ Μι pour TN). Sur les cylindres, ce n'est qu'à la fin du Moyen Empire que 🗻 devient ; cf. plus loin p. 134, nº 26 (roi Kaï-Amenemḥêt) et, sur un cylindre de la collection Th. M. Davis (5), (roi Amenemhêt-Sebkhotp); cf. p. 136, nº 32, de l'époque de (••). Pour des monuments du Moyen Empire, non datés, présentant aussi Sebk-rê^c, cf. p. 136, n° 34 et 35. La combinaison des deux noms divins devient par la suite presque aussi constante que pour Cette sorte de syncrétisme a gagné ainsi tous les dieux importants (6), qui ont accolé à leur nom celui du grand dieu héliopolitain. On voit que l'histoire des accessoires du culte est liée à l'histoire des croyances et que l'iconographie éclaire l'évolution religieuse et politique : les divinités égyptiennes portent sur la tête leur curriculum vitæ.

Quant aux cornes de bélier, elles n'ont pas de raison d'être à première vue; mais peut-être y a-t-il eu d'abord emprunt de ces cornes, par la couronne d'Osiris, à celle de Harsaphès (une influence de Khnoum est hors de question), puis, par analogie, influence sur la couronne de Sobk.

Avec adjonction de deux uræus coiffées du disque, cette coiffure se retrouve à Kom-Ombo (7).

⁽¹⁾ Lange und Schäfer, Grab- und Denksteine..., n° 20032.

⁽²⁾ Ibid., n° 20242.

 $^{^{(3)}}$ Cf. Gauthier, Livre des Rois, I, p. 341-343.

⁽⁴⁾ GAUTHIER, Livre des Rois, I, p. 342, n° V; GAUTHIER, La reine Skémiophris (dans: Quelques additions au «Livre des Rois d'Égypte», \$8), Rec. de trav., XL (1923), p. 188.

⁽⁵⁾ NEWBERRY, P. S. B. A., XXIV, 1902, p. 250; Newberry, Scarabs, XLIII, 3 et p. 195; Weill, La fin du Moyen Empire égyptien, I,

p. 289.

⁽e) Le premier exemple daté du nom divin Amen-rê' est de l'an XIV de Sanwosret l'e: British Museum, stèle 138 [586], Crum, Eine Londoner Stele des mittleren Reiches, Ä. Z., XXX (1892), p. 30-31; British Museum, A Guide to the Egyptian Galleries (Sculpture), 1909, pl. VI; Hierogl. Texts..., II, pl. 12, droite.

⁽⁷⁾ J. de Morgan, op. cit., n° 58, p. 58; 364, p. 279; 386, p. 290; 390, p. 292; 397, p. 295; 401, p. 297; 409, p. 301; 439, p. 323; 441, p. 325.

Une variante unique est fournie par une statuette (1): sur le support s'élève la double plume droite, et au milieu, entre les cornes de bélier, se dresse une uræus .

E. — DOUBLE PLUME À EXTRÉMITÉ RECOURBÉE.

Plus tard, cette coiffure complexe se modifie: les plumes, au lieu de rester droites, comme celles d'Amon, de Min ou de Montou # ou d'Anhour



Fig. 2. — Coiffure de Sobk (d'après L., D., III, 124 c).



Fig. 3. — Goiffure de Sobk (d'après L., D., III, 125 a).



Fig. 4. — Coiffure de Sobk (d'après Quibell, Ramesseum).

prennent la forme I, déjà sous Aménophis III (2) et sous Ramsès I^{er (3)}: I (fig. 2); quelquefois, la coiffure repose sur le support de couronne exemple sous Séti I^{er (4)} (fig. 3).

Puis, suivant le mouvement qui porte, sous le Nouvel Empire, à compliquer et surcharger les ornements et le costume, on ajoute deux uræus, par exemple à l'époque ramesside sur une stèle du Ramesséum (fig. 4)⁽⁵⁾.

La coiffure de Sobk subit dès lors les mêmes transformations que l'atef d'Osiris, dont elle ne diffère que par l'absence de l'élément central .



Fig. 5. -- Goiffure de Sobk (d'après L., D., III, 125 c).

On ajoute ensuite, comme pour l'atef Osirien , un disque solaire à chaque uræus, déjà sous Séti Ier (fig. 5) (6)

L: c'est exactement ce que présente le linteau de Qen-her-hops-cf (7). Quelquefois la couronne repose sur le support (8).

- (1) DARESSY, op. cit., p. 175, n° 38686 et pl. XXXVI.
- (2) Thomas Young, Hieroglyphics, pl. 60 (Éléphantine).
 - (5) L., D., III, 124 c (Karnak).
 - (4) L., D., III, 125 a (Karnak).

Bulletin, t. XXVIII.

- (h) Quibell, Ramesseum, pl. 27, 2.
- (6) L., D., III, 125 c.
- (7) De même Mariette, Papyrus de Boulaq, l, pl. III = Pleijte, Over drie handschriften..., pl. III, n° XXIII.
 - (8) Stèle d'Anhur-ha' (cf. supra, p. 114,

Enfin on ajoute encore deux uræus comme sur une stèle d'époque rames-side (1) (fig. 6, avec le support -).

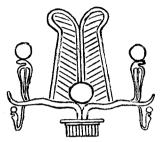


Fig. 6. — Coiffure de Sobk (stèle du Musée Guimet).

F. — ATEF OSIRIEN.

Quelquefois, Sobk porte l'atef même d'Osiris, soit (2), soit (3), soit (4).

C'est sans doute un de ces types de coissure compliquée que décrit la phrase citée plus haut (Berlin 11635 et Marseille): l'atef ** de Sobk, comme celui de quelques autres dieux, comporte en effet deux plumes ** et des uræus **; quant à l'uræus sim-

ple odont parle ce texte, c'est sans doute celle qui doit accompagner le disque solaire, et qui est figurée sur les statuettes du Caire 38683, -5 et -7, citées plus haut.

G. - PSCHENT.

Ce n'est que très tardivement, par imitation d'Atoum, qu'apparaît le pschent comme coiffure de Sobk (5).

note 1). J. DE MORGAN, Kom-Ombos, I, n°s 2, p. 9; 39, p. 41; 43, p. 43; 123, p. 99; 143, p. 110; 147, p. 113, etc. (c'est la couronne de Sobk la plus fréquente à Kom Ombo).

- (1) A. Moret, Catalogue du Musée Guimet, Galerie égyptienne (Annales du Musée Guimet, t. XXXII), p. 49-50 et pl. XXV, n° 23; reprod. dans: A. Moret, Le Nil et la civilisation égyptienne, 1926, p. 423, fig. 65.
 - (2) L., D., III, 114 h (XIX° dyn.).
- (3) Statuette n° 2472 de Berlin: ROBDER, in ROSCHER, art. Sobk, col. 1118 (photogr.). Mais c'est sans doute par erreur que cette couronne est attribuée à Sobk par J. de Morgan, Kom-Ombos, I, n° 398, p. 295, car c'est, dans ce temple, la couronne habituelle de Haroeris, et d'ailleurs

dans cette scène même, si le dieu a une tête de crocodile, le texte le nomme bien . C'est aussi par erreur que Sobk porte au n° 214, p. 167, une couronne de déesse.

- (4) Statuette n° 38683 du Caire: Danessy, op. cit., p. 174-175 et pl. XXXVI (il s'agit sans doute de Sobk et non de Hor-Khenti-Khati).
- (5) BRUGSCH, Thesaurus, 746, 21; 747, 4 et 10; PETRIE, Hawara, Biahmu, Arsinoe, pl. 1; LANZONE, Les papyrus du lac Mæris, 3, 11; 6, 57 et 61; MARIETTE, Papyrus de Boulay, 1, pl. II et pl. V = PLEIJTE, Over drie handschriften..., pl. IV gauche et I, n° XVI. Papyrus Hood: PLEIJTE, op. cit., pl. VI, n° XXX et XXXIII, pl. VII, n° XXXVII = LANZONE, Les papyrus du lac Mæris, pl. VI, n° 54, 57 et 61.

IV. — SOBK DE SUMNU.

Le dieu étant ainsi caractérisé par son image, comment l'inscription le désigne-t-elle? quelles sont les deux formes particulières ou locales sous lesquelles il est ici adoré? Car Sobk est, dès l'époque ancienne, un de ces dieux dont les formes sont multiples : le chapitre 171 du Livre des Morts l'invoque control lieu où se complaît son kan. Malheureusement il est difficile de restituer le titre du Sobk de gauche : [-] []? : on peut songer à []. (2) qui est le nom d'un temple de Ptah dans la nécropole thébaine (on verra plus loin que Sobk était alors souvent associé à Ptah) ou encore à l'épithète de Sobk [3] variante [4]; mais il est difficile de rien affirmer, le signe [4] étant douteux.

Le dieu de droite, au contraire, est nommé — [] : ce Sobk maître de Smen (anciennement] Sumnu) est connu depuis la XIIº dynastie. L'identification de [] avec l'ancienne ville de] Sumnu exacte de ce dernier nom et la localisation de cette ville ont fait l'objet d'un travail de M. Spiegelberg (5), mettant au point une première étude Rien que sa démonstration soit probante, elle semble avoir été oubliée par la majorité des égyptologues, qui ont continué à confondre cette ville avec d'autres (par exemple Syène et Esneh) et à donner de son nom des transcriptions aussi nombreuses que fausses : sunu (1908, 1914, 1917, 1920, 1923) ou sounnou (1912), su-uatch (1913) ou suuaz (1917), khmennu (1913), etc. Cette ville

⁽¹⁾ Budge, Book of the Dead, p. 443.

⁽³⁾ J. DE MORGAN, Kom-Ombos, I (Catalogue,

t. II), n° 63, p. 60; 147, p. 113; 193, gauche, col. 5, p. 147; 227, p. 174; 233, p. 177; 377, p. 285; 401, p. 297; 407, p. 300; 124, col. 1, p. 314. Variante:

⁽⁴⁾ Ibid., nº 41, p. 42.

⁽⁵⁾ Varia, LXXXIV, Die Stadt Swmnw (Rec. de trav., XXVIII (1906), p. 167-169). Gf. Gauthier, Dictionn... géogr., V, 1928, p. 16-17, qui donne des références nouvelles.

⁽⁶⁾ Varia, XIIII, Zu der Stadt \downarrow \uparrow \uparrow \uparrow \uparrow \uparrow \uparrow Swnw (Recueil de travaux, XXI (1899), p. 49-51).

est connue surtout par l'épithète de Sobk, épithète fréquemment employée comme nom propre d'homme (beaucoup d'épithètes divines sont ainsi employées). Pour étudier non seulement l'orthographe de ce nom géographique, mais encore l'histoire du culte de ce Sobk particulier et la localisation de cette ville, il y a donc lieu de réunir le plus grand nombre possible d'exemples de cette épithète : d'où la liste suivante, classée chronologiquement.

A. — MOYEN EMPIRE.

Pour plus de commodité, on étudiera l'expression « maître de Symny » d'abord comme épithète divine, puis comme nom d'homme.

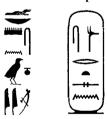
1. — ÉPITHÈTE DU DIEU.

A. — MONUMENTS ROYAUX.

Il y a lieu de répartir en deux séries distinctes les exemples de la XII° dynastie et ceux qui datent de la fin du Moyen Empire.

a. XIIe dynastie.

1. Sanwosret I^{cr} (ou un autre?). Cylindre, collection Edwards. — Petree, Scarabs and Cylinders with names, 1917, pl. XII, n° 29 (la photographie ne donne que le cartouche); pl. XII a, transcription.



2. Amenemhêt II (ou un autre?). Cylindre. — G. Ch. Pier, Historical scarab seals from the Art Institute collection, Chicago, A. J. S. L., 23 (1906-1907), p. 75 et pl. I (p. 84), no 1112.



3. Amenemhêt II. Cylindre, collection Greville Chester. — Petrie, Historical Scarabs, 1889, pl. 7, no 216; Gauthier, Livre des Rois, I, p. 291, no XXXIV.



Nota. — Les deux premiers [] sont fusionnés en un seul signe à trois bras (quelque chose comme [11]); un pareil assemblage n'existe en hiéroglyphes que pour [7], qui équivaut à [7]; il y a ainsi des particularités d'écriture qui sont spéciales aux petits objets, et l'on peut parler d'un style épigraphique spécial aux scarabées et aux cylindres.

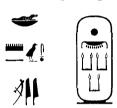
Le - et le - se touchent et constituent un seul signe, bien que le doive se lire indépendamment de Cette particularité se retrouve sur quelques-uns des petits monuments qui suivent, et sur d'autres aussi, exemple : Petrie, Buttons and design scarabs, XXVI, nº 13.15.5. Mais cette habitude existe aussi pour les hiéroglyphes ordinaires, et a été signalée par M. Sethe (in Borchardt, Das Grabdenkmal des Königs Sahure, II, Text, p. 131): l'origine doit en être recherchée dans les cas où — jouait le double rôle de support de la divinité, et de phonétique nb, ex. \underline{b} valant $yzd\cdot t$ $nb(\cdot t)$ (Pierre de Palerme, verso, 2, 2; Sahure, II, Blätter, pl. 72) ou 🚬 🚄 🗸 valant urr·t nb(·t) (Urk., IV, 345); puis cette écriture aura été étendue à des cas où le — ne servait plus de support et était uniquement phonétique : ex. \mathbb{N} Hthr $nb(\cdot t)$ (Urk., IV, 345; fréquent à l'époque ptolémaïque, surtout à Dendérah) ou encore ici même . Un autre signe jouant un double rôle, à la fois comme phonétique et comme élément de déterminatif, c'est le β : M. Gardiner, Egyptian Grammar, p. 494, n° 28, a montré que les deux pendants de T (cf. 1) et de représentent le signe []: or dans des cas comme [] T, fréquent sous l'Ancien Empire (Sethe, Urk., I, 50,6 = Boeser, Beschr. der äg. Samml... Leiden, Denkm. des Alten Reiches, Atlas, 1908, pl. VI, col. 3; Sethe, Pyramidentexte, 816 b (N 57), 964 b (P 189, M 354), 967 b (P 190); tombeau de Ptah-chepses à Abousir : P. Montet, Les scènes de la vie privée dans les tombeaux égyptiens de l'Ancien

Empire, p. 132, note 1), ce β , partie intégrante du déterminatif, est aussi phonétique (cf. Sethe, Von Zahlen und Zahlworten bei den alten Ægyptern, 1916, p. 93, note 2).

4. Amenemhêt II. Cylindre, collection Fraser. — Fraser, A catalogue of the scarabs belonging to George Fraser (1900), p. 4, n° 28 et pl. II, n° 28; Gauther, Livre des Rois, I, p. 291, n° XXXIV.



5. Du même. Cylindre, British Museum. — Hall, Catalogue of Egyptian scarabs etc... in the British Museum, I, 1913, p. 265, no 3608 [15698].



Nota. — Une autre particularité des cylindres et scarabées est la liberté avec laquelle les signes sont souvent disposés : on en a un exemple ici avec le nom de la ville et le mot mri. — Les deux f sont réunis comme plus haut, au n° 2.

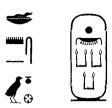
6. Du même. Cylindre, British Museum. — HALL, Catalogue, I, p. 265, nº 2609 [40.680].



Nora. — Les deux | | sont réunis comme plus haut.



7. Amenemhêt II. Cylindre. — Petrie, Scarabs and cylinders with names, 1917, pl. XIII, n° 9.

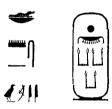


Nota. — Les deux [] sont réunis.

8. Du même. Cylindre, collection Edwards. — Petrie, ibid., pl. XIII, no 10.



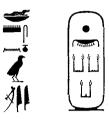
9. Du même. Cylindre, de Kahun. — Petrie, ibid., pl. XIII, nº 11.



10. Du même. Grain de collier, collection Petrie. — Petrie, Historical Scarabs, pl. VII, nº 218; Gauthier, Livre des Rois, I, p. 292, nº XXXVI.



11. Amenemhêt II. Scarabée. — Engelbach, Riqqeh and Memphis VI, pl. XVII, nº 2.



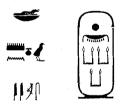
Nota. — Les deux [] sont réunis.

12. Du même. Scarabée. — Petrie, Illahun, Kahun and Gurob, 1891, VIII, 24; Spiegelberg, Rec. de trav., XXI (1899), figure, p. 50; Newberry, Scarabs, 1908, pl. VI, nº 4.



Nota. — Les deux 📋 sont réunis.

13. Du même. Empreinte de cachet dans l'argile, de Kahun. — Brunton, Murray, Petrie, Lahun, II, pl. LXIV, n° 201.



Nota. — L'édition porte $\underline{0}$ au lieu de $\underline{0}$, qui est sans doute mal venu sur l'objet.

14. Sanwosret II. Cylindre, British Museum. — Petrie, Historical Scarabs, 1889, pl. VIII, n° 231; Newberry, Scarabs, 1908, pl. VI, n° 7; Gauthier, Livre

des Rois, I, p. 299, n° XXI; Hall, Catalogue of Egyptian scarabs, etc... in the British Museum, I, 1913, p. 265, n° 2610 [3928].



15. Du même (ou d'un autre?). Cylindre, collection Amherst. — New-Berry, Scarabs, 1908, pl. VI, nº 5, et p. 111.



16. Amenemhêt III. Scarabée, collection Fraser. — Fraser, A catalogue..., p. 5; pl. II, n° 39; Gauthier, Livre des Rois, I, p. 329, n° LVII.



Nota. — Du même (ou d'un autre?). Cylindre, British Museum. — Hall, Catal. of Eg. scarabs..., I, 1913, p. 269, n° 2635 [40.682].



La reproduction montre une différence entre le du cartouche et le qui doit donc être š; d'autre part ce serait la seule fois, dans cette série, que Bulletin, t. XXVIII.

le nom de la ville serait écrit par — au lieu de β . On a donc affaire à un mot sšnu. Or on a signalé nb sšnu comme épithète de Sobk et comme nom de personne (Spiegelberg, Rec. de trav., XXVIII (1906), p. 169; K. Hoffmann, Die theophoren Personennamen des älteren Ægyptens, 1915, p. 76; Roeder, in Roscher, Ausf. Lex. gr. röm. Myth., col. 1110 [Sobk, III, B, 2]). En ajoutant de nouveaux exemples, on a la liste suivante, dans laquelle vient s'insérer le cylindre d'Amenemhêt:

A. - NB-SŠNU COMME ÉPITHÈTE DU DIEU.

- 1. Florence, stèle n° 1551 (2500): Schiaparelli, Catalogo... Firenze, p. 266 (les deux derniers exemples sont sûrement altérés). Cf. Berend, Principaux mon. du Musée ég. de Florence, 1882 (B. E. H. E., 51), p. 23 (2 exemples) et p. 24.
- 2. Collection Mac-Gregor: Spiegelberg, Rec. de trav., XXI (1899), p. 50
 - 3. Cylindre d'Amenemhêt : == . .
- 4. Kom Ombo: J. de Morgan, Kom-Ombos, II (Catalogue..., III), p. 19, nº 540, col. 5: A.... Erman und Grapow, Wörterbuch der ägyptischen Sprache, II, p. 340, lisent nšn et proposent de rapprocher ce mot de nšm-t «écaille de poisson; poisson». Mais s'il faut admettre une faute, celle de pour est plus vraisemblable que celle de pour —, et d'autre part l'épithète nb nšm-t est inconnue, ce qui n'est pas le cas pour nb sšn.

B. — NB-SŠNŲ COMME NOM DE PERSONNE.

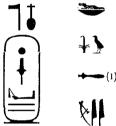
- 6. Stèle n° 20735 du Caire: Lange und Schäfer, op. cit., II, p. 366, b: femme nommée . Si l'inscription n'est pas fautive, il y a ici une variante curieuse: la femme se réclame non de Sobk maître des poissons sšnų, mais de ces poissons mêmes, qui sont par conséquent eux aussi des êtres divins, bien que par ailleurs ils figurent parmi des poissons comestibles:

GRIFFITH, The Petrie Papyrus, pl. XIX, I. 8 («lotus-fish» p. 111; cf. p. 104).

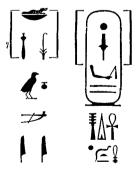
Tous les exemples, sauf l'exemple ptolémaïque, sont du Moyen Empire : ils ont tous — et non β . Le cylindre d'Amenemhêt est donc bien à classer ici et nous avons affaire à une nouvelle forme de Sobk, difficile à localiser d'ailleurs, et qui semble avoir perdu de son importance après le Moyen Empire.

β. Fin du Moyen Empire.

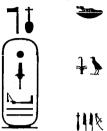
17. R'-shm-hu-tzui. Cylindre, collection Timins. — Newberry, The Timins collection, 1907, pl. I, nº 14 et p. 12; Weill, La fin du Moyen Empire égyptien, I, p. 283.



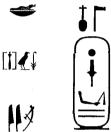
18. Du même. Cylindre. — Petrie, Scarabs and cylinders with names, pl. XVIII, Dynasty XIII, 15, n° 1.



19. R'-shm-hu-tui. Cylindre, British Museum. — Hall, Catalogue..., I, 1913, p. 270, n° 2642 [28867]; Weill, La fin du Moyen Empire égyptien, II, p. 769.



20. Du même. Cylindre, British Museum. — Petrie, Historical Scarabs, n° 279, pl. 10; Gauthier, Livre des Rois, II, p. 15; Hall, Catalogue..., I, 1913, p. 270, n° 2643 [16752]; Weill, La fin du Moyen Empire égyptien, I, p. 283; II, p. 769 et note 1.



Nota. — Le crochet que les éditeurs indiquent devant les pattes de ∉ est difficilement un reste de →; ce signe est plutôt à restituer debout derrière ∉ ou bien a été oublié par le graveur.

21. S'nh-ib-r'. Cylindre, vu dans le commerce. — Newberry, Egyptian historical notes, 9, c (P. S. B. A., XXXVI, 1914, 37); Weill, La fin..., II, p. 774.

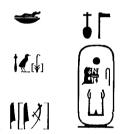


Noтa. — Il faut sans doute rétablir Д↓ avant —.

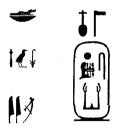
22. Ḥri-didi-tiui Sdfi-ki-r Ki-imn-m-ḥit. Cylindre, collection Amherst.
— Newberry, Scarabs, 1908, pl. VII, no 6, et p. 115; Weill, La fin..., I, p. 317.



23. Du même. Cylindre, collection Fl. Petrie, de Kahun. — Petrie, Illahun, Kahun and Gurob, VIII, 36; Petrie, A history of Egypt, I, 1894, p. 245, fig. 149, gauche; 1923, p. 240, fig. 139, gauche; Gauthier, Livre des Rois, II, 1912, p. 93, n° 13.



24. Du même. Cylindre, collection Fl. Petrie. — Petrie, A history of Egypt, I, 1894, p. 245, fig. 149, droite; 1923, p. 240, fig. 139, droite; Petrie, Scarabs and cylinders with names, 1917, pl. XVIII.

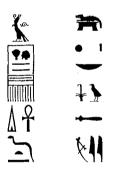


25. Ḥṛṇ-dṛdṛ-tṛṇṇ Sdfṛ-kṣ-r' Kṛi-imn-m-ḥṭt. Cylindre, collection H. Price. — A catalogue of the Egyptian antiquities in the possession of F. G. Hilton Price, II, 1908, p. 31, nº 4250.

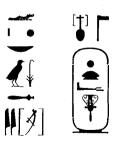


Nota. — L'édition porte →, I, \(\frac{1}{2}\) au lieu de →, I, \(\frac{1}{2}\).

26. Du même. Cylindre, collection Murch. — Newberry, Scarabs, pl. VII, nº 2; p. 114; Weill, La fin..., I, p. 318.



27. Nefr-hotp. Grain de collier. — Petrie, Scarabs and cylinders with names, pl. XVIII, n° 2. En voici le texte complet, grâce à l'obligeance de M. W. Fl. Petrie:



28. Ush-ib-r. Scarabée, collection Grant. — Petrie, Historical Scarabs, 1889, pl. 11, nº 323; Newberry, Scarabs, 1908, pl. VII, nº 5 et p. 115; Weill, La fin..., I, p. 469.



29. Mr-'nh-r'. Statuette de Karnak, Musée du Gaire. — Legrain, Rec. de trav., XXVI (1904), p. 218-221; Newberry, P. S. B. A., XXVII (1905), p. 103; Legrain, Statues et statuettes de rois et de particuliers (Catalogue général), I, 1906, p. 12 et pl. XII (n° 42021); Gauthier, B. I. F. A. O., V (1906), p. 33, n. 2; Gauthier, Livre des Rois, I, 1908, p. 247, n° 16; Weill, La fin..., I, p. 505 [96].

Le roi • \$ \$\frac{1}{2} \text{ est } = \frac{1}{2} \text{ [] } \text{ [] [] }

Nota. — La planche du Catalogue général donne nettement †, contre le texte imprimé, qui a ↓ (р. 12), et l'article du Recueil, qui porte †.

Ce roi a été difficile à dater. On a hésité entre la XI° dynastie (1) et la période postérieure à la XII° dynastie (2). L'absence de tout autre monument du culte de Sobk de Sumnu sous la XI° dynastie, et l'abondance, au contraire, de monuments de ce genre aux époques postérieures, sont en faveur de la deuxième alternative. L'orthographe offre un argument décisif : l'emploi de det de dans ce mot est exceptionnel (cf. supra, n° 10) sous la XII° dynastie, et constant sous les dynasties suivantes : c'est donc dans ces dernières qu'il faut ranger ().

⁽¹⁾ GAUTHIER, in B. I. F. A. O., V (1906), p. 34 (Mentouhotep III); Livre des Rois, I, 1908, p. 247 (Mentouhotep VI).

⁽²⁾ Percy E. Newberry, loc. cit.; Weill, loc. cit.; Petrie, A history of Egypt, I, 1923, p. 280.

B. - MONUMENTS DE PARTICULIERS.

a. Datés.

30. Plaque de bois, de Kahun, XII^e dynastie. — Petrie, Lahun, II, pl. LXX, n^o 6.

Titre d'un certain

Nota. — L'édition porte — au lieu de ←, et ← au lieu de ←.

31. Statue de Si-Sobk, de Kahun, XII^e dynastie. — Petrie, *Illahun, Kahun and Gurob*, 1891, pl. XII, n^o 14.

Dans le proscynème : The son

Nota. — L'édition porte — au lieu de —.

32. Statue de [1], datée du roi postérieur à la XII^o dynastie.

— Newberry, Extracts, P. S. B. A., XXIII (1901), p. 222; Weill, La fin..., I, p. 310.

B. Non datés.

33. Stèle de fin . — H. F. Lutz, Egyptian tomb steles and offering stones (Univ. of California Publications, Egypt. Archæol., IV, 1927), pl. 44, n° 87.

Titre: [] = | | sic.

34. Stèle n° 20151 du Caire. — Lange und Schäfer, op. cit., I, p. 178, a, l. 2.

Dans le proscynème : 🚉 🗕 🕽 🚾.

35. Stèle d'Athènes. — Spiegelberg, Rec. de trav., XXVIII (1906), p. 168; Pörtner, Ægypt. Grabsteine und Denksteine aus Athen und Konst., 1908, pl. IV, n° 11, l. 1.

Dans le proscynème : 🗯 🚉 🕽 😿

- 36. Stèle n° 20433 du Caire. Daressy, Notes et remarques, § XXVII (Rec. de trav., XIV, 1893, p. 25); Lange und Schäfer, op. cit., II, p. 31, a, l. 2. Dans le proscynème:
- 37. Stèle n° 20481 du Caire, de Rizagât. Maspero, Notes sur quelques points..., \$ XXII (Ä.Z., XX, 1882, p. 122); Lange und Schäfer, op. cit., II, p. 77, b, l. 1.

Dans le proscynème : Talina.

38. Stèle de Stockholm. — Mogensen, Stèles égypt. du Musée Nat. de Stockholm, 1919, n° 31, p. 21.

2. — NOM PROPRE DE PERSONNE.

A. — EXEMPLES DATÉS.

- 40. Louvre, stèle C. 13. Époque: reine []. Pierret, Rec. d'inscript. inéd. du Louvre, II, p. 5 (omet —); Lieblein, Dictionn. de noms hiérogl., n° 349, p. 117 (omet —); Weill, La fin..., I, p. 393: 1er registre, col. 6:
- 41. Stèle, collection Weisz à Kalaz. Même époque que le précédent. Wiedemann, P. S. B. A., IX, 1887, p. 191-192; Weill, op. cit., I, p. 394: —.
- 43. Papyrus de Boulaq n° 18. Époque : Sebk-hotp. Маківттв, Les papyrus de Boulaq, II, pl. XX, l. 10; Scharff, Ä. Z., LVII (1922), p. 7**, \$ 21:

Bulletin, t. XXVIII.

- 44. Papyrus de Boulaq nº 18 (personnage différent du précédent et du suivant). Mariette, loc. cit., pl. XXII, l. 19; Scharff, loc. cit., p. 8**, \$ 27:
- 45. *Ibid.* Макіетте, *loc. cit.*, pl. XXXIX, l. 4; Scharff, *loc. cit.*, p. 19**, \$ 60: _______.
- 46. Stèle n° 279 [1348] du British Museum, l. 7. Époque : Flam.

 Hierogl. texts from Eg. stelæ... in the British Museum, IV, pl. 27:

B. - EXEMPLES NON DATÉS.

- 47. Scarabée, de Harageh. Ретвіе, Scarabs..., pl. XIV, 12, v; Ендецвасн and Gunn, Harageh, 1923, pl. XX, n° 35 (cf. p. 19): 📆 Т.
- 48. Stèle n° 226 [362] du British Museum, 1. 6. Hierogl. texts from Eg. stelæ..., III, pl. 39:

Noтa. — L'édition porte ! au lieu de !.

49. Stèle C. 7 du Musée Guimet. — A. Moret, Catalogue du Musée Guimet, Galerie ég. (Annales du Musée Guimet, 32, 1909), pl. VI; cf. p. 13-14, A et C.

En haut :
$$\longrightarrow \downarrow \searrow \longrightarrow =$$
; en bas : $\stackrel{\downarrow}{\searrow}$.

- Nota. 1. On pourrait être tenté de lire le premier exemple Ksu (nom connu : Griffith, The Petrie Papyri, XXIV, 23, 1 : XII^e dynastie; Berend, Principaux monuments du Musée égyptien de Florence, p. 33, n° 2512 []), mais est sûr ainsi que —. Au deuxième exemple, il y a bien nb-su = et non =.
- 2. Sous le premier il ne manque rien, il y a simplement un blanc comme il arrive souvent au Moyen Empire (exemple : Moret, op. cit., stèle C. 13, pl. XII ** (**), blanc souvent remplacé par un trait vertical sans autre rôle que de combler un vide (exemple : supra, n° 41; infra, p. 159, n° 7 et 10; cf. P. Mortet dans Couyat et Mortet, Les inscriptions... du Ouâdi Hammâmât, p. 14; du même, Questions de grammaire, Sphinx, XIX, 1915, p. 41; V. Loret, Rec. de trav., XXXVIII (1916-1917), p. 67, note 4).

- 50. Stèle n° 3 du Musée Calvet (Avignon). A. Moret, Rec. de trav., XXXII (1910), pl. I, n° 1; cf. p. 137, et note 1:
- Nota. Il manque le rebord du vase d'un côté, mais il s'agit bien de et non de •.
- 52. Stèle n° 314 [930] du British Museum, l. 2. Hierogl. texts from Eg. stelæ..., IV, pl. 41:
 - Noтл. L'édition porte | au lieu de |.
- 53. Stèle V 95 de Leide, l. 5. Lieblein, Dictionn. de noms hiérogl., n° 466; Steindorff, Ä. Z., XXXII, p. 126; Boeser, Beschreibung... Leyden, II, 1909, n° 44, pl. XXXII:].
 - Nota. L'original donne I sans pointe supérieure.
- 54. Stèle de Snbi à Leide. Lieblein, op. cit., n° 371; Boeser, op. cit., II, n° 34, pl. XXIV: 1 .
 - Noтл. Le ¡ est sûr, quoiqu'il chevauche sur un trait de séparation.
- 55. Stèle n° 13721 de Berlin, de Koubân. Aegypt. Inschr... Berlin, I, p. 259 (a) et 260 (c): [] et] et] .
- - 57. Scarabée. P. E. Newberny, Scarabs, pl. XVII, nº 5: 1.
- 58. Stèle d'Athènes, registre inférieur. Pörtner, Aegypt. Grabst. und Denkst. aus Athen und Konst., 1908, pl. II, nº 4:
- Nota. C'est l'un des trois exemples de ce nom porté par des femmes (cf. nºs 62 et 76).

- 59. Stèle d'Athènes, registre inférieur (homme). Pörtner, ibid. : .
- 60. Stèle n° 12 de Stuttgart, registre inférieur, col. 2. Spiegelberg und Pörtner, Aegypt. Grabst. und Denkst. aus süddeutschen Sammlungen, I, Karlsruhe..., 1902, pl. VIII:
- 61. Stèle d'Abydos, 3° registre. Garstang, El-Arábah, 1901, pl. VI, en haut, à gauche :] .
- 62. Fragment de stèle, d'Esné. Garstang, Annales S. A., VIII, p. 143 (68 EO5) «Neb-Sunu» (sans doute 🚉). Second exemple d'une femme portant ce nom.
- 63. Scarabée de Turin. Petrie, Historical Scarabs, 1889, pl. 13, 3e registre, 4e scarabée, no 379 : 17.
- 64. Stèle n° 20015 du Caire. LANGE und Schäfer, Grab- und Denksteine des mittl. R. (Catal. gén.), I, p. 15, d: 4 .
- 65. *Ibid.*, n° 20045. Mariette, *Catal. Abydos*, n° 896; Lieblein, n° 503 et 1877; Lange und Schäfer, *op. cit.*, I, p. 55, d, l. 8:
- 66. Ibid., n° 20093. Mariette, op. cit., n° 906; Lieblein, op. cit., n° 1880; Lange und Schäfer, op. cit., I, p. 114, b, l. 8: 4.
- 67. *Ibid.*, n° 20117. Mariette, op. cit., n° 921; Lieblein, op. cit., n° 1872; Lange und Schäfer, op. cit., I, p. 139, b: 4 . . .

- 71. Stèle n° 20418 du Caire. MARIETTE, op. cit., n° 723; LIEBLEIN, op. cit., n° 496 et 1488; LANGE und Schäfer, op. cit., II, p. 15, a, 1.7: 1.
- 72. Ibid., n° 20426. Lange und Schäfer, op. cit., II, p. 22, i: —
- 74. Ibid., n° 20494. Lange und Schäfer, op. cit., II, p. 87, a, 2: [-].
- 75. Stèle n° 20610 du Caire. MARIETTE, op. cit., n° 859; LIEBLEIN, op. cit., n° 429; LANGE und Schäfer, op. cit., II, p. 250 d, 251 f: deux fois —
- 76. Stèle n° 20640 du Caire. Nom de femme. Mariette, op. cit., n° 865; Lange und Schäfer, op. cit., II, p. 277 c: 1.
- 77. Même monument. Nom d'homme. Mariette, loc. cit., nº 865; Lange und Schäfer, loc. cit., p. 277 f et 278 g : deux fois 1.

- 80. *Ibid.*, n° 20716. Mariette, op. cit., n° 1010; Lange und Schäfer, op. cit., II, p. 343 d:] []].
- 81. Ibid., n° 20742. MARIETTE, op. cit., n° 1496; LANGE und Schäfer, op. cit., II, p. 374, B, b: 3. sie \$\frac{1}{2}\$.
- APPENDICE. Le nom 📲 👯 🕶 🛊 🕽 relevé par Lange und Schäfer, Grabund Denksteine..., III, p. 111 (Caire, n° 20520, cf. op. cit., II, p. 122i), pourrait

faire croire que Ptah aussi portait l'épithète de nb-symny. En réalité, le nom propre se réduit à — 1 et il ne semble pas y avoir de — sur l'original.

B. — NOUVEL EMPIRE.

1. — ÉPITHÈTE DU DIEU.

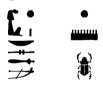
A. - MONUMENTS ROYAUX.

83. Thoutmosis III. Grain de collier, collection Mac Gregor. — Newberry, Extracts from my notebooks, V, § 32, c, P. S. B. A., XXIV, 1902, p. 249: 71

84. Du même. Amulette en forme de cartouche. — W. M. Fl. Petrie, Scarabs and cylinders with names, 1917, pl. XXVII, n° 36.

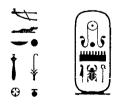


85. Du même. Amulette en forme de cartouche, collection Ward. — John Ward, *The sacred Beetle*, 1902, p. 55, nº 308, et pl. III.



Nota. — Le dieu a une tête de crocodile. Sur l'autre face il y a «Thoutmosis fondateur de temples» et sur les flancs, des crocodiles (en haut-relief sans doute).

86. Du même. Cylindre, du Fayoum. — W. M. Fl. Petrie, Buttons and design scarabs, pl. XXVI. nos 18-6-153. — Reproduit plus loin, p. 157, fig. 8.



87. Thoutmosis III. Scarabée, de Mazghunah. — Petrie, Wainwright and Mackay, The Labyrinth, Gerzeh and Mazghunah, 1912, pl. L, n° 28.

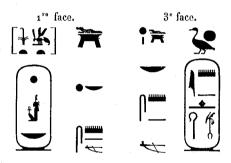


88. Du même. Scarabée, de Mazghunah. — Ibid., nº 29.



89. Aménophis III. Prisme perforé comme un cylindre, British Museum.

— Hall, Catalogue..., I, p. 271, n° 2647 [29630].



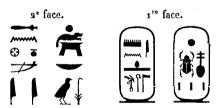
Nота. — L'édition porte
$$\Box$$
 et \Box .

Cet objet porte sur la 2° et la 4° faces, qui sont les plus larges, deux crocodiles en haut-relief. On trouve des reliefs analogues sur une amulette de Thoutmosis III (supra, n° 85), et sur deux autres objets d'Aménophis III: le suivant (n° 90) et un autre (Berlin, n° 20103: Schäfer und Andre, Die Kunst des alten Orients, 1925 (Propyläen Kunstgeschichte, II), p. 329, n° 2).

90. Aménophis III. Grain de collier, Berlin n° 18847. — Schäfer und Andræ, loc. cit., n° 3. La lecture est douteuse.



91. Aménophis IV. Plaquette de la forme , collection Amherst. — Percy E. Newberry, Scarabs, 1908, pl. XXXI, nº 24.



92. Ramsès II. Grand temple d'Abousimbel, 2° pilier de gauche, face sud. — Champollion, Notices descriptives, I, 68; Brugsch, Dictionn. géogr., 712 et 1305.



Nota. — L'édition porte 🕽. Au lieu de 1⊕, faut-il lire]⊕ ou •⊕?

93. Ramsès III. Médinet Habou. — L., D., Text, III, p. 182, 11a; Wil-Kinson, Manners and Customs..., 1878, III, p. 190, fig. 551, 3:

Nota. — Le • est-il le nom de Rê ou un autre élément (accidentel sans doute), comme dans Ц (L., D., IV, 10; Text, III, p. 53)?

B. - MONUMENTS DE PARTICULIERS.

94. Berlin, n° 3814. — Spiegelberg, Rec. de trav., XXVIII (1906), p. 168:

95. Groupe de Collection Meux. — Spiegelberg, Rec. de trav., XXI (1899), p. 50; E. A. Wallis Budge, Eg. antiquities in the possession of Lady Meux, 1893, p. 112, col. 1; 1896, p. 147.

Proscynème à 🔲 🗯 🔍 🕽 😁.

96. Statue nº 42122 du Caire. — Legrain, Statues et statuettes..., I, p. 73, h et pl. LXXII:

Socle, côté gauche (par rapport à la statue).

Après , le proscynème cite (collationné; l'édition porte sans -, et - au lieu de -).

Il semble y avoir eu une erreur du lapicide, qui a mis — à la place de — et vice versa. Ce texte est peu soigné : ainsi le nom de Gébélèn est mal orthographié.



Fig. 7. — Fac-similé: statue Caire n° 42122.

97. Statue nº 42169 du Caire (époque de Ramsès II). — Legrain, Statues et statuettes..., II, p. 36 et 37, et pl. XXXIII:

Le deuxième exemple est visible sur la planche : il y a nettement — et non pas — comme le porte l'édition; de même pour les autres exemples (collation due à l'obligeance de M. B. Gunn).

98. Stèle du «sadmě-'ōš dans la Place de Vérité» Z. Caire, Journal d'entrée, n° 43569. — Baraize, Annales S. A., XIII, p. 39; Daressy, Une stèle du dieu Ched, Annales S. A., XVI, p. 175 et note 5; cf. la planche jointe à l'article.

Bulletin, t. XXVIII.

- Nota. La flèche, sur l'original, est de la forme → et non → с.
- 99. Linteau de Caire, Journal d'entrée, n° 33848. Supra, p. 115, col. 10 et pl. I : Light G.
- 100. Statuette du dieu Sobk, Florence, nº 834 (134). Schiaparelli, Museo archeologico di Firenze, Antichità egizie, 1887, p. 102: []

2. - NOM DE PERSONNE.

- 101. Tombeau thébain n° 183. Époque: Ramsès II. Gardiner and Weigall, A topographical catalogue of the private tombs of Thebes, 1913, p. 32: —
- 102. Parchemin daté de l'an V de Ramsès II. Virex, M. M. F. C., I, p. 506; cf. pl. IV, 3° col., l. 9: 🕹 ——.
- Nota. Le signe se confond à cette époque, en hiératique, avec (de même aux nos 103 et 104).
- 103. Ostracon Caire (Vallée des Rois, J. 49887, l. 2). Fin de la XIXe dynastie. Černý, Annales S. A., XXVII (1927), p. 200:
- 104. Ostracon n° 5635 du British Museum (même personnage que le précédent). Inscript. in the hieratic character, pl. XIX, n° 5635, l. 9: —
- 105. Deux canopes, collection Desnoyers. A. Baillet, Mél. d'arch. égypt. et assyr., III, 1876, p. 100:
- Nota. Le signe est sans doute une mauvaise copie du signe hiératique pour (au propre).
- 107. Ouchebti nº 4392 du Musée de Berlin, de Thèbes. Egypt. Inschr. aus den Kön. Museen zu Berlin, II, p. 280. Deux fois
- 108. Statuette d'Apis, Musée d'Athènes, nº 930. Mallet, Rec. de trav., XVIII (1896), p. 13:

Appendice 1. — Stèle n° 34029 du Caire. — Mariette, Mon. div., p. 28, pl. 89; Lacau, Stèles du Nouv. Emp. (Catal. gén.), p. 63 et pl. XXII; Legrain, Répertoire généal. et onomast., 1908, n° 51, p. 33: — 1.

Ge nom, déjà rencontré au Moyen Empire (cf. plus haut, p. 141, appendice), peut être une forme apocopée de nb-sumnu, mais aussi de noms de la forme «nb+su+dieu» (dont il y a deux exemples : K. Hoffmann, Die theophoren Personennamen des älteren Ägyptens, 1915, p. 54). Pourrait-on y voir une simple proposition nominale comme dans le nom plus ancien — ??

Appendice 2. — Stèle de , Caire, de Saqqarah. — Lieblein, Dictionn. de noms..., p. 938; Legrain, Répertoire généal. et onomast., n° 280 : , 11.

Ce nom peut être un hypocoristique soit de nb-sumnu, soit plutôt de financial et variantes (à l'origine, épithète divine : Levy, Über die theophoren Personennamen..., p. 15 et 56; Ch. Kuentz, L'oie du Nil, 1926, p. 56, note 2), difficilement de financial (cf. L'oie du Nil, p. 55).

Si c'est bien la première alternative qui est exacte, le \ est soit le suffixe hypocoristique connu, soit un équivalent orthographique (cf. supra, nº 108) du \ final quiescent (-ĕu devenu -ĕ équivaut à -ĕ venant de -ĕi).

C. — BASSE ÉPOQUE.

1. — LIEU DE CULTE DU DIEU.

109. Autel de Nectanébès, Turin. — Bonomi, On the cylindrical mon. of Nechtharhebes in the Mus. of Turin, T. S. B. A., III, 1874, p. 422-424 (cf. Birch, Translation of the hier. inser..., p. 425-429), 1^{re} pl. faisant face à p. 424, col. 34, cf. p. 428; Brugsch, Dictionn. géogr., p. 1057 (n° 34) et p. 1305; Schia-Parelli, Libro dei funerali, II, p. 115:

2. — ÉPITHÈTE DU DIEU.

110. Papyrus démotique, Caire n° 30962, de Gébélên. Époque ptolémaïque. — Spiegelberg, Rec. de trav., XXVIII (1906), p. 168; Die Demot. Denkmäler, II, Die Demot. Papyrus, Text, 1908 (Catal. gén.), p. 202.

		MOYEN EMPIRE			NOUVEL EMPIRE			BASSE
		XII* DYNASTIE.	FIN DU MOYEN EMPIRE.	NON DATÉ.	XVIII° DYNASTIE.	XIX - XX • DYNASTIES.	NON DATÉ.	ÉPOQUE
	<u> </u>	2	" "	, , , , ,	ll .	11	"	109
	[] - 	4,7	#	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	"	"	"	111 (h.
	↑ ****** = *	1, 3, 5, 11, 13, 14, 15	П	47	<i>#</i>	!!	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	!!
) mm • 📝	6, 8, 12, 16	11	, ,,	"	11	"	#
	<u> </u>	9	11	"	"	<i>II</i>	"	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
	\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	"	, ,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	//	89 (2 fois)	11	106	"
A. Sans ←		! "	<i>II</i>	#	Ħ	H	107 (2 fois)	#
1. Avec s-		. #	"	//	"	, ,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	108	//
	4	"	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	"	"	"	108	"
*		"	ff .	n	"	. #	"	110 (d
	ρ Θ	"	#	"	"	92	"	//
	J 🙃	"	#	"	#	99	. //	#
	J J	, "	//	"	"	<i>!!</i>	100	//
	[] @	"	"	"	"	112 (h.)	ıı .	"
	<u> </u>	"	#	"	<i>II</i> ·	113 (h.)	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	,,,
	* <u>}</u>	39 (h.)	II.	55 (2 fois), 64,67,75, 78,80,82		II	,,	,t
	*	//	32	"	<i>II</i>	#	"	"
2. Avec su-	177	"	"	65	11	"	#	//
	1	rt	И	74	"	# -	#	"
	* ••	"	. "	"	90	"	, , ,	//
	<u> </u>	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	43, 44, 45 (tous h.)	"	"	"	"	#

		MOYEN EMPIRE			NOUVEL EMPIRE			BASSE	
		XII. DYNASTIE.	FIN DU MOYEN EMPIRE.	NON DATÉ.	XVIII° DYNASTIE.	XIX°-XX° DYNASTIES.	NON DATÉ.	ÉPOQUE.	
D. A	- 1	n n	"	48	"		"	//	
B. Avec	P = 6	,	"	#	"	103 (h.), 104 (h.)	"	"	
a. Avec s-		"	"	,,	#	11	105 (2 fois)	"	
·	}	10	"	, ,,	"	//	,,	"	
b. Avec su-		30	ı,	"	<i>II</i>	#	#	II.	
Î	13	. #	"	50	#	102 (h.)	//	ıı	
2. Sans		"	"	#	85	"	"	ıı	
a. Avec s-		ıı .	"	"	<i>II</i>	97 (4 fois)	94, 96	"	
	+1-	"	17, 26, 27, 40	49 (2 fois), 51,56,58, 60,68,69 (3°),73,79	"	II II	"	ıl	
	#72	"	, ,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	34	<i>"</i>	# .	. ,,	"	
	₹} †	"	19, 20, 22, 23, 24, 25	$\begin{bmatrix} 52, 53, 54, \\ 59, 61, 63, \\ 69 (1 \text{ et } 2), \\ 72, 76, 81 \end{bmatrix}$	"	11	"	n	
	1710	"	"	38	//	11	//	"	
	1) is	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	"	37	#	11	"	"	
b. Avec su-	+1:0	. #	21 (incomplet)	35	83,84	" #	"	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	
	4 To	31	"	36	<i>II</i>	"	"	//	
	+>	. 11	"	70	<i>II</i>	"	"	"	
	+1,	"	n n	. #	91	"	"	"	
	₹} = } ⊕	"	. #	"	#	"	95	"	
	[+1].	n	18	"	"	"	//	"	
	+10	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	ı,	"	86, 88	93, 101	"	"	
	¥ :0	, ,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	ı,	"	87	"	"	"	
	→	.#	41, 46	"	" #	"	//	"	
	1+1] 	28, 29, 42	$\begin{bmatrix} 33, 57, 66, \\ 71, 77 \end{bmatrix}$	<i>"</i>	"	11	"	
C. Avec valant smn		u u	n	n	II	98	II .	Л	

APPENDICE.

Cette ville est parfois nommée sans être mise en relation avec Sobk : en voici des exemples.

- 112. Glossaire Golénischeff, IV, 14: [(4. Z., XLVII (1910), p. 47, n° 5).
- 113. Turin, suite inédite à Pleyte et Rossi, Pap. de Turin, 155 : Spiegelberg, Rec. de trav., XXVIII (1906), p. 168 : [Epoque ramesside.

En classant tous les exemples réunis plus haut, on obtient le tableau précédent (voir p. 148-149) [h. = hiératique; d. = démotique].

On voit que ces 45 orthographes différentes d'un seul et même nom ne sont pas toutes possibles à une même époque; chaque période a plus ou moins ses habitudes d'écriture. En gros, on peut dire (en faisant abstraction du déterminatif, écrit ou non) que les formes normales, susceptibles de beaucoup de variantes, sont les suivantes:

XII^c dynastie : [].

Fin du Moyen Empire :],],],],], XVIII^c dynastie :].

XIX^c-XX^c dynasties : [].

Il y a une assez grande différence entre les graphies de la XII° dynastie et celles de la fin du Moyen Empire. Les premières, à part quelques exceptions (n° 10, 30, 39), ne présentent pas de -u- après la première radicale, et à peu d'exceptions près (n° 10, 30, 31), n'emploient pas le syllabique — : au contraire, après la XII° dynastie apparaissent \downarrow (ou —) et —. Ce changement dans les habitudes graphiques correspond sans doute à une rupture de tradition : les conditions de vie ont changé à la fin de la XII° dynastie. La XVIII° dynastie, comme bien souvent, innove peu ici et c'est comme d'habitude l'époque ramesside qui se crée une orthographe particulière.

La lecture de ce nom de ville est donc bien symny, mot assez long qui est

peut-être à décomposer en su + mnu, mais l'étymologie en étant inconnue, on ne peut rien avancer à ce sujet. Ce qui est étrange, ce n'est pas qu'à une forme antérieure sumnu le Nouvel Empire réponde par la forme smn, réduite par la chute, phonétique, du -u- interne et du -u final (rien de plus normal), mais c'est bien que la forme pleine sumnu soit précédée par une forme smnu sans -u- interne : cet -u- était prononcé évidemment dès le début, mais la XII^o dynastie ne l'écrivait pas en général, peut-être parce que la vieille habitude de ne pas écrire les sonantes consonnes persistait alors, ou plutôt parce qu'on avait conservé à cette époque l'orthographe, naturellement défective, que ce mot présentait dans des documents de l'Ancien Empire que nous avons tous perdus. Ou faut-il comparer l devenant l devenant l changement dont la raison est toute différente?

Ge qui est étrange aussi, c'est que le syllabique $mnu \leftarrow n$ 'apparaisse pas dès le début; c'est pourtant un vieux signe dont l'emploi, dès les Pyramides, est restreint à l'expression = « prends pour toi». Ce signe n'étant pas ou presque pas employé sous la XIIe dynastie, on se demande pourquoi les dynasties suivantes en ont fait si grand usage. Sans doute y avait-il là encore un prototype d'Ancien Empire dont l'influence se faisait encore sentir. Ce qui montre, en tout cas, que ce signe était archaïque et qu'on n'y était plus habitué comme à un syllabique ordinaire, c'est que parfois on le rejetait bizarrement à la fin du mot (nos 10, 30, 48, 50), par exemple : \longrightarrow \longrightarrow : sa place, comme syllabique, est prise par le signe usuel \longrightarrow mais \longrightarrow appartenant à la physionomie traditionnelle du mot, on le garde, tout en le reportant en fin de mot, en une place où il n'est ni syllabique ni déterminatif phonétique (1), mais une simple survivance.

Enfin, ce signe, complètement sorti de l'usage courant, ne sut plus compris avec sa valeur ancienne exacte. Le signe — en esset représente la massue prédynastique à tête plate (2), de même que représente la massue à tête piriforme; or tandis que cette dernière continue à être connue à date historique

⁽¹⁾ Il serait déterminatif phonétique s'il valait mnu, mais quoique l'arme elle-même se nomme mnu (Lacau, Sarcoph. ant. au Nouv. Emp., n° 28034 [I, p. 94, n° 67], 28035 [p. 100, n° 53] et 28037 [p. 114, n° 84]), le signe se lit

mn seulement, comme le prouve l'orthographe pour m n-k.

⁽²⁾ G. Jéquier, Les frises d'objets..., 1921, p. 201-203; W. Wolf, Die Bewaffnung des altägyptischen Heeres, 1926, p. 6.

(parfois munie d'une lame —), la première, au contraire, est sortie très tôt de l'usage, et c'est pourquoi le syllabique hd a connu une fortune qui a été refusée au syllabique mnu. Aussi les scribes ont-ils perdu le souvenir de la valeur exacte de †. Le Papyrus des signes (1) range bien † parmi les sceptres et le définit bien — « massue mnu». Mais ce papyrus est sans doute en partie la copie de documents plus anciens. Dans l'usage courant, le — était rarissime, et d'après l'exemple n° 98 il est évident que le scribe lui a attribué la valeur smn (2). Les exemples, qu'on a cru pouvoir alléguer jusqu'ici, de syllabiques prenant avec le temps une valeur nouvelle par adjonction d'une consonne, ont été reconnus faux (3). Mais force nous est bien de reconnaître qu'ici un syllabique valant d'abord mn(u) a été lu à une époque récente smn(u): contrairement aux exemples en question, il s'agit ici d'un signe rare et d'une période récente, c'est ce qui explique la possibilité d'un pareil changement.

Le nom de la ville est souvent déterminé par \mathfrak{S} , mais souvent il est dépourvu de déterminatif, soit pour abréger sur de petits objets (cylindres), soit pour éviter la succession d'un déterminatif particulier de sumnu \mathfrak{S} et du déterminatif général de nb-sumnu \mathfrak{T} et variantes (nom propre de personne). Un exemple (n° 34) a \mathfrak{S} au lieu de \mathfrak{S} . Cette variante, qui n'est pas sans analogues dans d'autres mots, s'explique : sumnu devait désigner non seulement la ville, mais encore la nécropole attenante. Le déterminatif \mathfrak{S} (n° 106) s'applique naturellement à l'ensemble nb-sumnu comme épithète divine et non, comme on l'a cru, au seul nom de la ville.

LOCALISATION DE SUMNU.

Les égyptologues ont beaucoup varié sur la position de cette ville, comme sur la lecture de son nom. Birch (1874) plaçait la ville *Smn* de l'autel de Nectanébès dans le nome Memphite (4), sans donner ses raisons. Brugsch (1876-1880) plaçait la ville *Smn* près d'Esné (5). Maspero (1882), se fondant sur une

⁽¹⁾ GRIFFITH and PETRIE, Two hieroglyphic Papyri from Tanis, pl. XX, 5 et p. 19.

⁽²⁾ Cette erreur a été favorisée peut-être par la confusion de — avec la flèche en hiératique (cf. p. 146, n° 102, nota): le lapicide a gravé la flèche et a été influencé par la valeur sun de

ce signe.

⁽³⁾ P. Montet, Sur quelques passages des « Mémoires de Sinouhîta, § III, Revue égyptologique, 1921, p. 8-11.

⁽⁴⁾ T. S. B. A., III, p. 428, n° 34.

⁽⁵⁾ Dictionnaire... géogr., p. 712 et 1305.

stèle (cf. plus haut, p. 137, n° 37) venant de Rizagât et nommant dans le proscynème, outre Anubis, Sobk maître de Sumnu et Khons (), a identifié la deuxième ville avec Rizagât et placé la première dans le voisinage d'Erment (1). Daressy (1893) a confirmé cette localisation en la rattachant, puisqu'il s'agit de Sobk, à la Crocodilopolis de Haute-Égypte, que Strabon (XVII, 47) (2) place entre Hermonthis au nord et Aphroditopolis au sud (3). Spiegelberg, après avoir penché (1899) pour Esné (4), s'est rangé (1906) à l'avis de Daressy: il s'agit de la Crocodilopolis située entre Erment et Gébélèn (5). Cette opinion a été adoptée par Weill (1904) (6), Gauthier (7) (1928) et Bucher (8) (1928) qui ajoute, comme preuve, ce fait que les papyrus de Strasbourg contenant l'hymne à Sobk de Sumnu ont été achetés à Louxor en même temps que des papyrus démotiques venant de Gébélèn. Il faut ajouter que Spiegelberg (9) vient (1928) d'identifier Crocodilopolis avec (1928

En somme, c'est surtout sur la provenance de la stèle publiée par Maspero que repose la localisation, aujourd'hui acceptée, de Sumnu, et, en plus, sur la provenance des papyrus de Strasbourg. Une troisième preuve, c'est que le papyrus démotique du Caire (10) contenant un hymne à Sobk de Sumnu a été trouvé à Gébélên. De plus, cet hymne nomme onze fois Hathor dame de inti, c'est-à-dire Gébélên; une statue du Nouvel Empire (n° 96, p. 145) associe également ce Sobk local avec Hathor dame de inti. Enfin le glossaire Golénischeff (11) nomme les trois villes suivantes, du sud au nord : c'est-à-dire Pathyris, identique à inti-Gébélên (et même à (12)), puis (12), puis (13), puis (14), puis (15), puis (16), puis (16

Cette localisation est donc assurée. Mais on est étonné de voir que beaucoup

```
(1) \tilde{A}. Z., XX, p. 123.
                                                       284 et seq., et 297.
                                                          <sup>(7)</sup> Dictionnaire... géogr., V, p. 16-17.
  (2) Trad. Tardieu, III, p. 452.
  (3) Rec. de trav., XIV, p. 25.
                                                          (8) Kêmi, I, p. 41-42.
                                                          (9) A. Z., LXIII, p. 153.
  (4) Rec. de trav., XXI, p. 49-51.
                                                         (10) Cf. plus haut, p. 147, n° 110.
  (5) Rec. de trav., XXVIII, p. 167-169.
  (6) Journal Asiatique, 1914/1, p. 87 et seq., et
                                                         (11) Cf. plus haut, p. 150, n° 112.
                                                         (12) \tilde{A}. Z., LXIII, p. 153.
100 = La fin du Moyen Empire égyptien, I, p.
  Bulletin, t. XXVIII.
                                                                                            20
```

d'objets dédiés à Sobk de Sumnu proviennent du Fayoum ou des environs (cf. plus haut, nos 11, 12, 13, 23, 30, 31, 86, 87, 88). Le no 30 en particulier, qui provient de Kahun, parle d'un prêtre de Sobk de Sumnu. Il semble difficile de nier qu'il y ait eu un culte de cette forme de Sobk à l'entrée du Fayoum. Deux explications sont possibles : ou bien il y avait là une ville nommée aussi Sumnu et adorant aussi le crocodile, ou bien on avait introduit là le culte de Sobk de Sumnu de Haute-Égypte. Mais dans ce dernier cas on aurait au moins quelquefois : Sbk nb Sumnu avec mention de la ville du Fayoum où Sobk était divinité parèdre. Or il n'en est rien. Il semble donc qu'il faille admettre l'existence de deux villes homonymes consacrées à Sobk, l'une en Haute-Égypte, l'autre au Fayoum, de même qu'il y a deux , consacrées à Horus, en Haute et en Basse-Égypte, de même qu'il y a deux , plusieurs lo, etc. Il se pourrait d'ailleurs que Sumnu du Fayoum soit antérieure à la ville homonyme de Haute-Égypte.

S'il y a vraiment eu une ville Sumnu à l'entrée du Fayoum, on s'explique que les rois de la XII^c dynastie aient eu une dévotion particulière pour le dieu de cette ville : leur résidence en effet n'était pas loin.

Il y a peut-être un rapport entre cette ville et la ville [1] (1) & (1) du Fayoum, consacrée à Khnoum, qui est peut-être identique à (2) consacrée à Khnoum, et à (3) consacrée à Khnoum et à Horus. Si cela était, il faudrait expliquer pourquoi Sobk aurait cédé la place à Khnoum et à Horus. Horus a été associé à Sobk d'Ombos, et, dès le Moyen Empire, à Sobk de (Crocodilopolis du Fayoum); lui aurait-il été associé ici aussi et aurait-il fini par l'évincer? Pour Khnoum, il serait difficile d'expliquer sa substitution à Sobk.

V. — LE CULTE DE SOBK À THÈBES.

Comment se fait-il qu'un scribe de la nécropole thébaine comme *Qen-her-hopš-ef* consacre, en territoire thébain, un monument à un dieu qui n'est pas thébain? C'est sans doute que ce dieu recevait à Thèbes un culte spécial et peut-être même qu'il y possédait un temple.

(1) GAUTHIER, Dictionnaire... géogr., V, p. 37. — (2) Ibid., p. 36. — (3) Ibid., p. 37.

L'existence d'un culte de Sobk à Thèbes a déjà été reconnue par Brugsch(1). Mais certaines preuves qu'on a fournies à l'appui de son idée ne sont pas convaincantes. Ainsi Wiedemann rappelle que, d'après un texte de Séti Ier, Sobk était adoré 🔪 🚉 (2). Or ce mot doit désigner non pas Thèbes, mais Ptolémaïs du Fayoum (3). D'autre part, Ræder (4) s'appuie sur Hérodote (II, 69) d'après qui oi δὲ σερί τε Θήβας καὶ τὴν Μοίριος λίμνην οἰκέοντες καὶ κάρτα ήγηνται αὐτοῦς εἶναι ἱρούς «ceux qui habitent autour de Thèbes et du lac Mœris croient très fort au caractère sacré (des crocodiles)». Mais l'expression «autour de Thèbes» ne doit pas avoir le sens précis et restreint qu'elle a pris à l'époque ptolémaïque et impériale (le nome Περιθήδαs contigu au Παθυρί- $\tau \eta s$) : elle doit englober non seulement les environs immédiats de la ville, mais aussi des localités comme Symny = Crocodilopolis de Haute-Egypte, qui n'est pas très loin au sud et où le culte de Sobk, qui y avait été si important, était encore pratiqué à l'époque d'Hérodote, puisque Strabon parle plus tard encore de cette ville sous le nom de Κροκοδείλων ωόλις et que le temple de Suchos de cette ville est connu par les papyrus grecs.

Mais il y a de meilleures preuves du culte de Sobk à Thèbes même, soit sous son nom général de Sobk, soit sous son nom particulier de Sobk maître de Symny. D'abord on a trouvé des momies de crocodiles dans l'Assassif (5), ce qui indique que l'animal était sacré à Thèbes, du moins à basse époque.

D'autre part, Sobk faisait partie de l'« Ennéade» thébaine, groupe de dieux dont nous avons des listes et où il occupe une place variable suivant les époques (6). Il était donc dieu parèdre à Karnak.

On a trois statues de la cachette de Karnak qui mentionnent Sobk maître

⁽¹⁾ Religion und Mythologie der alten Ägypter, 1885, \$ 221, p. 596-597: Sobk in Hermonthis und Theben. Cf. Roeder, in Roscher, col. 1103 (I C 2b).

⁽²⁾ Herodots Zweites Buch, 1890, p. 301. Le texte se trouve dans: Brusson et Dümichen, Recueil de monuments, IV, 52, col. 13 = Mariette, Abydos, I, pl. 44; sont nommés immédiatement après: Sobk de šd-t (Crocodilopolis du Fayoum) et Sobk de inr (sie = Gébélèn?).

⁽³⁾ BRUGSCH, Ä. Z., XXX, p. 75. Cf. GAUTHIER,

Dictionnaire... géogr., III, p. 76.

⁽⁴⁾ In Roscher, col. 1103.

⁽⁵⁾ Wiedemann, op. cit., p. 301, citant Geoffroy Saint-Hilaire, Ann. du Mus. d'Hist. nat., Paris, 1807, IX, p. 386 et seq.

⁽⁶⁾ BRUGSCH, Thesaurus, p. 727, n° 22 (= Naville, Deir el Bahari, IV, 101); p. 728, n° 23 à 29; Gavet, Le Temple de Louxor, pl. 35; L., D., III, 125 a, 214 f, 222 d; de Rochemonteix, OEuvres diverses, p. 282, l. 40 (temple d'Apet à Karnak).

de Sumny: deux d'entre elles (plus haut, p. 145, n° 96 et 97) le nomment dans le proscynème; ce fait ne prouverait peut-être pas à lui seul que Sobk fût adoré à Karnak, mais sur une autre statue (p. 135, n° 29), un roi de la fin du Moyen Empire déclare à deux reprises qu'il est «aimé de Sobk maître de Sumny»: une mention de ce genre indique toujours que le temple où se trouve le monument dédié au dieu est le temple du dieu en question, ou au moins que ce dieu y est honoré comme parèdre.

D'après le n° 97, Sobk pouvait d'ailleurs recevoir une épithète caractéristique à cet égard : • • • • • • Sebk-rê qui apparaît dans Thèbes ».

Tout cela prouve que Sobk, sous différentes formes, était honoré à Thèbes et qu'il devait y posséder un sanctuaire « comme on en a établi dans la capitale pour presque toutes les divinités du pays » (6). De même il est démontré que le dieu Khnoum d'Éléphantine avait un sanctuaire dans la nécropole thébaine (7).

⁽¹⁾ LEGRAIN, Statues et statuettes, II, p. 36, a, c, d; p. 37, e. Cette épithète n'a sans doute aucune relation avec l'épithète similaire qui sert de nom d'Horus à beaucoup de pharaons de la XVIII à à la XXV dynastie, et à certains princes de la XIX et de la XX dynastie.

⁽²⁾ Bibliographie plus haut, p. 114, note 1.

⁽³⁾ Bibliographie plus haut, p. 145, n° 98.

⁽⁴⁾ QUIBELL, Ramesseum, 1898, pl. 27, 2.

⁽⁵⁾ Et non — 🚄 🐧. Ræder (contre Spie-

GELBERG, in QUIBELL, The Ramesseum, p. 19) lit 'awnet, op. cit., col. 1103 et 1113. Mais il s'agit sans doute du nom de l'uræus unu-t qui est identifiée avec Sekhmet dès le Moyen Empire (cf. Ad. Erman, Hymnen an das Diadem der Pharaonen).

⁽⁶⁾ ROEDER, loc. cit.

⁽⁷⁾ W. Spiegelberg, Ein Heiligtum des Gottes Chnum von Elephantine in der thebanischen Totenstadt, Ä. Z., LIV (1918), p. 64-67.

Il est difficile de dire si ce sanctuaire thébain de Sobk était à Karnak ou à Gournah; peut-être y en avait-il deux. Il est probable, d'autre part, que ce ou ces sanctuaires étaient communs à Sobk et à Ptah (1), avec lequel nous venons de le voir deux fois associé (sur la stèle de La la lil pose la main gauche sur l'épaule de Ptah), et peut-être même aux déesses suivantes : *Un-t*, Isis, "la Maîtresse de l'Occident" et Renwotet.

VI. — LES ARBRES SACRÉS DE SOBK.

Au centre du linteau de Qen-her-hopš-ef, entre les deux dieux assis, se dresse une plante qui ne peut être un motif décoratif, mais doit être en relation avec Sobk. C'est d'autant plus intéressant que les données sont assez rares sur les plantes sacrées et sur leur attribution à tel ou tel dieu, et que leur figuration est encore plus rare. Nous avons affaire ici, — si l'on doit se fier au

dessin égyptien, presque toujours sommaire pour les plantes, — à une plante arborescente, à tige sensiblement droite, et à feuilles simples, « alternes », de la forme suivante : . Mais elle n'est pas assez caractérisée pour qu'on puisse proposer une identification.

Ce n'est pas le seul document qui nous renseigne sur la ou plutôt sur les plantes consacrées à Sobk maître de Symny. Un cylindre où Thoutmosis III se dit aimé de ce Sobk local, et dont

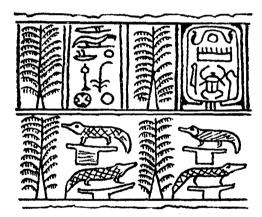


Fig. 8. — Cylindre de Thoutmosis III, avec les arbres sacrés de Sobk.

les inscriptions ont été citées plus haut (p. 142, n° 86), représente (fig. 8) quatre crocodiles et quatre arbres à tronc droit et à nombreuses branches (de 9 à 12 de chaque côté) couvertes de feuilles (2).

(1) Le nom propre (1) (stèle Caire 20110, Lange und Schäffer, Grab- und Denksteine..., I, p. 132) semble indiquer que, dès le Moyen Empire, les deux divinités étaient associées. Sous la XVIII dynastie, on trouve Ptah

associé à Sobk-šedti d'une part, à Harsaphès de l'autre (Loat, Gurob, pl. XVI, n° 5).

(2) Fl. Petrie (Buttons and design scarabs, p. 30) pense que ces figurations sont «de style nubien».

D'autres objets sont encore à citer : une plaquette de schiste (fig. 9), provenant de Gurob et datant de la XIX^e dynastie (1), montre sur chacune de ses faces





Fig. 9. — Plaquette de Gurob (XIX° dynastie).

un crocodile coiffé de la couronne étudiée plus haut, page 121; derrière et par-dessus l'animal, se trouve une plante dont la tige se divise en trois branches, couvertes de feuilles. Un scarabée de stéatite (fig. 10), de Gurob également (2), est décoré d'un crocodile et, par-dessus,

d'une branche feuillue (quinze feuilles alternes).



Les textes, d'autre part, parlent parfois de plantes consacrées à Sobk. Dans les Pyramides (456 b : W 565), on dit à ce dieu :

Fig. 10. Scarabée de Gurob.

roselières, tu vas et tu viens parmi tes arbres ksb-t ». Il est vrai que d'après M. Lange (3), ce texte a été emprunté à un hymne originairement dédié à Min, qui se retrouve sur une stèle de la XIIIe dynastie à Parme et dans une inscription d'Edfou. S'il en est ainsi, il faut néanmoins admettre que l'application de ce texte à Sobk suppose que l'arbre ksb-t lui était aussi consacré.

Dans le «papyrus du Fayoum» de la collection Amherst⁽⁴⁾, à propos d'une localité, nommée sur l'acacia de Neït», qui est près du temple de Sobk maître de sur l'acacia de Neït», qui est près du temple de Sobk maître de sur l'acacia de Neït», on dit que sur l'acacia le l'acacia de Neït», on dit que sur l'acacia le l'acacia le bandeau sur sa tête (de Sobk), le 23 Thot».

Enfin il y a une forme de Sobk connue sous le nom de « maître des arbres irut » et qu'on peut heureusement localiser. Voici les exemples de ce nom qu'on peut réunir.

⁽¹⁾ Brunton and Engelbach, Gurob, 1927, pl. XLI, n° 68.

⁽²⁾ Ibid., n° 78.

⁽³⁾ Sitzber. Preuss. Ak., Philos.-histor. Klasse,

^{1927,} p. 333 et 338.

⁽⁴⁾ Newberry, The Amherst Papyri, 1899, pl. XVIII, grand texte.

⁽⁵⁾ Communiqué par M. l'abbé Bucher.

A. — ÉPITHÈTE DU DIEU SOBK.

1. Stèle de ▲ À à Turin, n° 161. — Maspero, Rec. de trav., III, p. 120. Titre:

Le début du titre semble avoir été martelé à dessein.

2 et 2 bis. Linteau de Thoutmosis les au Musée du Caire, venant d'el-Hibeh en face de Fechn, actuellement no $\frac{3|11}{26|11}$, salle de la vache de Deir el-Bahari, paroi nord. — Maspero, Le Musée Égyptien, I, pl. 29a, et p. 26; Gauthier, Livre des Rois, II, p. 219, no XX; Legrain, Répertoire généal. et onomast., no 60, p. 39.

B. — NOM DE PERSONNE.

(Tous les exemples sont du Moyen Empire.)

3, 4, 5, 6. Kahun, XII^c dynastie. Quatre personnes différentes. — Gвігғітн, *The Petrie Papyri*:

- 8. Scarabée, XIIe ou XIIIe dynastie. A. C. Mace, A group of scarabs found at Licht, Journ. Eg. Arch., VIII, p. 15, no 18 et pl. III, no 18:
- 9. Stèle Musée Calvet (Avignon), n° 5. Nom de femme. Moret, Rec. de trav., XXXII (1910), p. 144:
- 10. Stèle n° 20023 du Caire. Lange und Schäfer, Grab- und Denksteine..., I, p. 24:
- Nota. On pourrait douter qu'il s'agisse du même mot à cause du déterminatif → et de l'absence de ▲. Mais le déterminatif doit être fautif, car une épithète divine «maître du lait» est inconnue et le mot «lait» demanderait

De fait, l'original, collationné par M. B. Gunn, porte bien 4: l'arbre est mal venu, mais reconnaissable.

- 11. Stèle n° 20442 du Caire. LANGE und Schäfer, op. cit., II, p. 40:
- 12. Stèle n° 20718 du Caire. Lange und Schäfer, Grab- und Denksteine..., II, p. 345 : — 1 🚉 🔭 4.

L'exemple n° 2 donne la clef de cette épithète divine : elle s'applique à une forme de Sobk. Il est sans doute difficile de retrouver ce nom dans ce fragment datant de l'Ancien Empire : (1). Mais les exemples réunis ici sont clairs. Il s'agit d'un arbre ou arbuste nommé iru-t (2) sous les différentes orthographes suivantes :

	SANS SIGNE DU PLURIEL.	AVEC SIGNE DU PLURIEL.
Sans déterminatif	→ <u>}</u> 8 → <u>}</u> 9, 11	Néant
Avec déterminatif	→ ↑ 3, 4	1 1, 2, 2 bis 1 5 1 6 1 7 1 10

⁽¹⁾ Firth and Gunn, Excavations at Saqqara: Teti Pyramid Cemeteries, I, p. 276.

⁽²⁾ Les variantes permettent donc de choisir

entre et dans la transcription des exemples de Kahun, pour lesquels on pouvait hésiter (cf. Griffith, op. cit., p. 41).

Pour ce qui est de la forme du mot, 1° la partie phonétique du mot est écrite le plus souvent (six exemples) ou (trois exemples), plus rarement (, , , , ,) ou (un exemple de chaque).

2° Il est difficile, à première vue, de dire si les orthographes sans | représentent réellement un singulier iru-t ou si ce sont des pluriels ir-ut d'écriture défective; en d'autres termes, est-ce un arbre isolé ou un bois qui est consacré au dieu? La deuxième alternative paraît la meilleure, car une épithète divine doit être de forme fixe et ne peut comporter tantôt un singulier, tantôt un pluriel : il faut donc comprendre toujours le pluriel.

3° Si l'exemple n° 7 est exact, la racine est bien trilittère et iru-ut est le pluriel de iru-t.

D'autre part, pour ce qui est du sens du mot, 1° il est sûr que ce nom de plante n'a rien à voir avec le nom du raisin et de la vigne irr-t, irr-t, qui comporte deux r(l) distincts. Sur treize exemples ici réunis, un seul, le n° 12, fait exception à la règle suivant laquelle, — ne prenant jamais de complément phonétique, — vaut ir et irr(1). Vu le nombre des autres exemples, celui-ci ne peut être que fautif, bien qu'il soit du Moyen Empire (2), et il ne saurait admettre une lecture irr-ut et un rapprochement avec le nom du raisin et de la vigne.

2° On peut tenter un rapprochement plus satisfaisant entre iru-t et le mot copte s. αρουγε: a. αραγ⁽³⁾ «buisson épineux», τρίδολος, ξως. Ce mot est un pluriel et doit remonter à *a'róuuet < *c'ráuuet. Le déterminatif • 'a' s'appliquant aussi bien aux buissons et aux arbustes qu'aux arbres, le rapprochement est très vraisemblable (5). Le déterminatif • indique que cette plante produit des fruits, comestibles ou non.

3° En cherchant dans les langues sémitiques, on pourrait penser à l'arbre אָלָה, אָלָה « térébinthe ou chêne », mais le rapprochement avec le copte est plus vraisemblable.

- (1) V. LORET, A propos d'un prétendu verbe irrégulier, Bulletin I. F. A. O. C., XVI, p. 245-253.
- (2) Les exceptions à la règle ne commencent, pour d'autres mots, que sous les Ramessides : V. Lorer, op. cit., p. 249 et 252.
- (3) Ce mot ne doit pas être confondu avec s. POOYE: b. (A)POOYI: a. (A)PEIOYE Bulletin, t. XXVIII.

«chaume», qui remonte à l'égyptien rui.

- (4) Il n'y a sans doute aucun rapport entre ce nom d'arbre et la valeur ir de A à basse époque (Erman und Grapow, Wört. der äg. Sprache, I, p. 103).
- (5) On pourrait songer aussi à s. APE "jujubier", mais ce mot est mal attesté et douteux.

21

Il est cependant hors de doute que l'épithète « maître des arbres irut » n'est pas une qualification vague, mais une dénomination précise d'un Sobk local (il en était sans doute de même du Sobk « maître des poissons sšnu» étudié plut haut, p. 129-131). Le linteau de Thoutmosis I provient d'el-Hibeh, sur la rive droite du Nil, en face de Fechn: c'est donc là que se trouvait le temple de Sobk « maître des arbres irut». Ce temple devait être près d'un bois sacré composé d'arbres [].

En somme, on entrevoit, pour chacune des nombreuses formes locales de Sobk, une association de l'animal sacré avec une plante sacrée déterminée, plante qui variait naturellement suivant les lieux. Un dernier exemple d'arbre associé au culte de ce dieu est fourni par le papyrus suivant.

VII. — LA VIGNETTE DU PAPYRUS DE ḤAR-ŲOBN.

(PLANCHE II.)

Le Musée du Caire possède un papyrus funéraire (1) au nom d'une petite fille (5) du grand prêtre et roi Men-hepr-rê de la XXI dynastie. Parmi les vignettes, très soignées, qui illustrent ce manuscrit et dont quelques-unes sont uniques, on remarque une scène d'adoration du crocodile (pl. II) (6). La

- (1) Le Musée Égyptien, I, p. 26.
- (2) BRUGSCH, Dictionn. géogr., p. 64-65; GAU-THIER, Dictionnaire... géogr., I, p. 91.
- (3) Erman und Grapow, Wört. der äg. Sprache, I, p. 38 et 106.
- (4) Il est marqué P. 133 et exposé dans l'escalier nord-est. La scène des travaux des Champs Élysées, qui est juste à gauche de celle qui est
- étudiée ici, a déjà été publiée par Wiedemann, Das alte Ägypten, figure hors texte n° 20.
- (5) Cf. Gauthier, Livre des Rois, III, p. 273, n. 3.
- (°) Hanteur du papyrus : o m. 24. Distance entre les bords extérieurs des deux arbres : o m. 425.

prêtresse Har-yobn est allongée à terre, la figure tout près du sol. Son attitude, qui met en valeur toute sa silhouette, est exactement celle que les sous le crocodile qu'elle adore et sous la scène de labour et de semailles qui est contiguë à gauche, sont dessinés un trait horizontal un peu fort et les lignes brisées verticales indiquant l'eau : la scène se passe donc sur terre, mais au bord d'un canal ou d'un lac; bien que ce trait et ces lignes se continuent à gauche jusqu'à la scène des Champs Elysées, il est évident que cette vignette-ci n'a aucun rapport avec celle-là et qu'un artifice du décorateur a seul créé ce trait d'union entre les deux scènes. Mais il y a un autre détail qui paraît avoir son importance : le trait qui indique la terre s'interrompt juste sous la tête de la prêtresse. On dirait qu'elle ne se contente pas de se prosterner devant le dieu, mais qu'elle boit encore de l'eau sur le bord du lac sacré. Des scènes de ce genre ne sont pas inconnues. Trois tombeaux de Deir el-Médineh (n° 3, 218 et 290) (1) nous montrent les défunts prosternés sur le bord d'un bassin rectangulaire, au pied d'un palmier-doum ou d'un dattier, dans une attitude moins allongée que la prêtresse du papyrus (par manque de place); on a cru à tort qu'ils adoraient l'arbre : en réalité ils sont non en face, mais à côté de l'arbre, et les textes définissent leur action : «.....boire de l'eau près de l'arbre....». Il est donc vraisemblable que l'adoratrice de Sobk joint à sa ωροσκύνησις une absorption d'eau sacrée. Elle est vêtue d'une longue robe laissant le buste nu. Sa perruque laisse tomber de tous côtés ses longues boucles. A côté d'elle, sur la berge, que l'artiste semble avoir intentionnellement dessinée légèrement inclinée, se dresse un arbre à silhouette ovale, dont les grosses feuilles et les fruits arrondis sont alignés d'une façon un peu naïve.

Face à l'adoratrice, un crocodile est au repos sur la berge opposée. Il est dessiné avec soin et le détail de sa peau est assez fouillé, à la façon égyptienne : les rugosités sont indiquées sur le dos, outre les saillies, par des ovales, sur les flancs et le cou par des rectangles, sous la tête et la queue par des lignes croisées : les mêmes détails se retrouvent jusqu'à la basse époque (cf. la figure 11). A côté de lui est un arbre à branches un peu tourmentées et

(1) BRUYÈRE et KUENTZ, La tombe de Nakht-Min et la tombe d'Ari-Nefer, Mémoires I. F. A. O. C., LIV, pl. XXXI et XXXII.

à feuilles allongées : deux branches, assez longues, se détachent de l'ensemble et s'étendent presque horizontalement au-dessus de l'animal sacré : elles

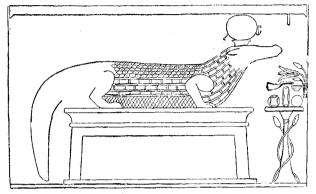


Fig. 11. - Crocodile de Sobk à Kom-Ombo (2).

paraissent avoir été courbées à dessein pour protéger l'animal de leur ombre (1).

Les couleurs sont les suivantes :

Arbre de gauche : feuilles d'un vert franc, branches brunes, tronc brun.

Crocodile : brun, ventre blanc, détails noirs, œil rouge, pupille noire.

Eau: vert clair.

Adoratrice : robe blanche, perruque noire, figure, buste et bras d'un blanc à peine rosé.

Arbre de droite : feuilles d'un vert tirant sur le bleu, fruits rouges, quelques très fines branches rouges.

L'arbre qui est près de l'adoratrice semble être un sycomore chargé de fruits mûrs; il n'est pas absolument certain qu'il ait un caractère sacré. Quant à celui qui ombrage le crocodile, son caractère d'arbre sacré ne peut faire aucun doute. Il est assez difficile de deviner quelle espèce d'arbre l'artiste a voulu représenter (peut-être un saule (?), peut-être un tamaris, auquel cas les taches vertes représenteraient des touffes de feuilles) : mais il s'agit sûrement d'un arbre, qui sans être l'objet d'un culte direct, était néanmoins consacré à Sobk et était planté sur les bords du bassin sacré du dieu dans une ou plusieurs des localités où un culte lui était rendu.

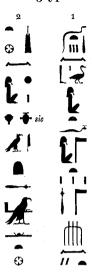
On ne peut que regretter que la légende surmontant cette scène ne soit pas plus explicite. On peut se demander même si elle n'a pas été rattachée à cette vignette par un lien assez lâche et si elle ne lui est pas étrangère à l'origine.

(1) Ce détail se trouve parfois, à partir du Nouvel Empire, aussi bien dans des scènes civiles que dans des scènes purement reli-

gieuses.

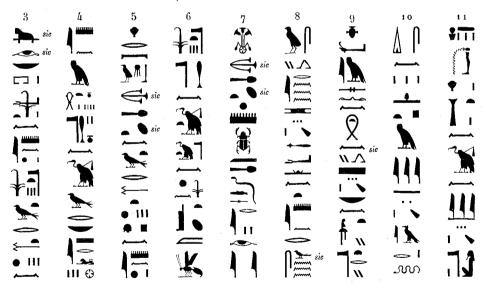
(2) D'après J. de Morgan, Kom-Ombos, I, n° 422, p. 312.

Au-dessus du dieu, on lit en hiéroglyphes cursifs pleins :



Paroles prononcées par Gèb, père des dieux, grand dieu résidant à « Ôn du dieu Rêc, parèdre dans « la grande Butte».

Au-dessus de l'adoratrice, on lit de même :



L'Osiris, maîtresse de maison, pallacide d'Amen-ra'-nsu-ntêr, directrice des recluses d'Amon dans la quatrième phylé, seconde prophétesse de Maut-wert-neb-esre, Ḥar-uobn, justifiée, fille de la directrice en chef des recluses d'Amen-ra'-nsu-ntêr, prophétesse de Maut mère divine de Khons, Iset-m-kheb, justifiée, et fille de Men-hepr-rê', justifié. Elle

dit: Si je suis allée librement au grand bassin d'Amon afin d'y boire, je ne serai tenue à l'écart d'aucun des lacs de l'Occident divin, et ceux-ci me donneront des vivres dans les roselières des plantes l'élw, et du pain pur sur l'autel de Maut du pré divin.

REMARQUES.

- Col. 1. Un autre texte du même papyrus (à droite de celui-ci) écrit de même (col. 11) 13.
- Col. 2. « Ôn de Rê' » (1) est, comme « Ôn d'Atoum » (2), une désignation connue d'Héliopolis par opposition à « Ôn de Mont » = Erment. De même « Onit de la déesse » (3) (d'où vient (4) le nom de Tentyris, NUTENTOPE, Dendérah) est une dénomination créée pour distinguer cette ville de deux autres « Onit » : Esné (5) et Pathyris-Gébélên (6).
- Col. 2. «La grande Butte» n'est sans doute pas la localité homonyme qui se trouve dans le nome Thinite et qui est connue par d'autres textes (7); on doit avoir affaire ici à une localité thébaine. au lieu du habituel est curieux.
- Col. 5. Dans ce papyrus, le nom de *Ḥar-uobn* est toujours écrit sans final.
- Col. 7. In pour conjonction est déjà attesté sous Ramsès II. Ce mot semble avoir ici le sens de «s'il est vrai que, aussi vrai que», ou «de même que». Le pronom set omis dans sol.
- Col. 7-8. Le déterminatif, qui est ici > par exception, serait alors imité de \(\frac{1}{2} \) | \(\text{cesser} \) | L'ensemble signifierait donc «si je cesse (c'est-à-dire lorsque je cesserai) de boire au lac sacré d'Amon (donc : après ma mort), je boirai aux bassins de l'Occident (de l'autre monde) ». La prêtresse prononcerait donc ces paroles de son vivant. Or elle est dite «justifiée » : il faut donc comprendre

⁽¹⁾ GAUTHIER, Dictionn... géogr., I, p. 56.

⁽²⁾ Ibid., p. 55.

⁽³⁾ *Ibid.*, p. 57.

⁽⁴⁾ MARIETTE, Dendérah, Texte, p. 77; Sethe, Verbum, III (Indices), p. 100.

⁽⁵⁾ GAUTHIER, Dictionn... géogr., I, p. 54.

⁽⁶⁾ Spiegelberg, Ä. Z., LXIII, 153.

⁽⁷⁾ GAUTHIER, Dictionn... géogr., I, p. 22.

⁽⁸⁾ Erman und Grapow, Wört. der ög. Spr., I, p. 358.

autrement. \bigcap_{Λ} doit être un verbe de mouvement, qu'il soit une faute (1) pour \bigcap_{Λ} (2) « aller et venir librement », ou qu'il soit apparenté au nom de fonction \bigcap_{Λ} (2) « aller et venir librement », ou qu'il soit apparenté au nom de fonction \bigcap_{Λ} (2) « aller et venir librement », ou qu'il soit apparenté au nom de fonction \bigcap_{Λ} (2) « aller et venir librement », ou qu'il soit apparenté au nom de fonction \bigcap_{Λ} (3). La morte compare sa vie terrestre à sa vie d'outre-tombe : de même que, dans ce monde, elle a pu en toute liberté (ustn) s'abreuver au lac sacré d'Amon, de même elle aura toujours accès (šn' est l'antonyme de ustn) aux lacs sacrés de l'autre monde.

Col. 9. \mathbb{Q}_{\sim} pour \mathbb{Q}_{\sim} est curieux. Y a-t-il omission fautive, ou bien le était-il déjà amui? On peut comparer \mathbb{Z}_{\sim} \mathbb{Q} \mathbb{Q} \mathbb{Q} \mathbb{Q} (lire \mathbb{Q})

⁽¹⁾ Même faute dans un tombeau de la XVIII^e dynastie, d'après la copie de Силироплом, Not. descr., I, p. 539:

⁽²⁾ Dans ce cas, ir-i ustn serait la tournure périphrastique connue qui en néo-égyptien rémplace le temps sdm-f pour les verbes de plus de trois radicales.

⁽³⁾ Erman und Grapow, Wört. der äg. Spr., I, p. 359.

⁽⁴⁾ GAUTHIER, Dictionn... géogr., III, p. 29

⁽⁵⁾ Ibid., III, p. 29.

⁽⁶⁾ Erman, Aeg. Gram. 3, \$ 176; Gardiner, Eg. Grammar, \$ 92, 1.

⁽⁷⁾ Berlin, 7281, XIX (?) dynastie: Erman, Die äg. Religion , p. 155; Aegypt. Inschr. Berlin, II, 163, A, I. 7.

ou 🐒 📜 💆 🛴 🙎 (1). — Après le verbe, le pronom 🖈 est sous-entendu (cf. col. 7), ainsi que la préposition 📍, à moins qu'il ne faille faire commencer l'apodose de la phrase à 📆, qui serait alors un sujet en prolepse : «s'il est vrai que . . . sans être gênée, alors tous les lacs de l'Occident donneront . . ».

Col. 10. Le pluriel final est régulier après un substantif suivi de —. Mais comme il est bizarre que les «lacs de l'Occident» donnent des offrandes, on peut admettre que le texte omet ici un début de proscynème avec une énumération de divinités, et que Affina se rapporte à ces divinités.

Col. 10. de etc.: on pourrait comprendre aussi, vu l'absence de déterminatif, «ils m'accorderont de joindre...», mais le parallélisme avec «le pain» de la colonne suivante demande le sens de «vivres». Un autre texte du même papyrus, à droite de celui-ci, donne justement (col. 9-10):

Col. 10. 111, équivalent du 111 normal qui se trouve à la colonne suivante, est bizarre mais caractéristique de l'époque; le signe a été décomposé en ses éléments, les trois panicules de roseaux et la terre. Cette dissociation se rencontre en hiératique même dans l'écriture horizontale, le — étant reporté à côté de 111: 111 (2). On en a déjà un exemple au Moyen Empire : 111 (3).

Col. 11. La sht-ntr fait pendant à la sht-it de la colonne précédente et doit par conséquent être située comme elle dans l'autre monde : ce n'est donc aucune des sht-ntr déjà connues (4). Sans doute est-ce un synonyme de l'ancienne man dont parlent les textes religieux (cf. la stèle n° 20564 du Caire citée plus haut), et qui, au chapitre cexxx du Livre des Morts, est aussi en parallélisme avec la sht-it (5).

⁽¹⁾ Ahmed bey Kamal, Stèles ptolém. et rom., p. 48.

⁽²⁾ Maximes du scribe Ani (MARIETTE, Pap. de Boulaq, I, pl. 22, l. 2; cf. Amélineau, La morale égyptienne, p. 184 et 186); Caire, n° 58002 (Golénischeff, Catal. des Pap. hiérat., p. 7, l. 13: fin de la XX° ou début de la XXI° dynastie), 58006 (ibid., p. 21, l. 14: même époque). En hiéroglyphes: sarcophage de Bek-enrinef

⁽³⁾ Stèle n° 20564 du Caire, l. 13: MARIETTE, Catal. d'Abydos, n° 655; LANGE und Schäfer, Grab- und Denksteine..., II, p. 200.

⁽⁴⁾ GAUTHIER, Dictionnaire... géogr., V, p. 54.

⁽⁵⁾ NAVILLE, Todt., I, pl. 204; Budge, The Book of the Dead, p. 474, l. 15.

Col. 11. Quant à «l'autel de Maut» qui se trouve dans cette région de l'au-delà, il ne paraît pas connu par ailleurs, sinon dans un autre texte de ce même papyrus (cité plus haut, à propos de la colonne 10).

En somme, dans ce texte, il n'y a aucune allusion à Sobk; mais on ne peut pas dire qu'il soit étranger à la vignette, car il y est précisément question d'assurer à la défunte la possibilité de s'abreuver et, par surcroît, de se nour-rir dans l'autre monde. Le texte est donc illustré par la moitié droite de la vignette.

Mais la moitié gauche est-elle vraiment sans rapport avec le texte? A l'époque ptolémaïque, Sobk est parfois identifié avec Gêb (1), sans qu'on se rende compte du motif de cette identification (2). Or ici la légende au-dessus du crocodile le nomme Gêb: l'assimilation de ces deux divinités, au premier abord si différentes, pourrait donc bien être antérieure à la basse époque. Elle aurait eu pour raison d'être l'association du dieu de l'élément solide avec le dieu de l'élément liquide. En tout cas, il n'est pas étonnant que ce soit en présence de Sobk, dieu de l'eau en tant que crocodile (3), que la prêtresse Ḥar-uobn s'abreuve et que ce soit à Gêb, dieu de la terre, qu'elle s'adresse pour demander la subsistance dans l'autre monde. Le désaccord entre la légende du dieu et sa représentation n'est qu'apparent.

CONCLUSION.

1. — LES LIEUX DE CULTE DE SOBK.

Le culte de Sobk est un de ceux qui sont le plus répandus en Égypte : il y avait plusieurs Crocodilopolis, au Fayoum (Šedit), en Moyenne-Égypte, en Haute-Égypte (Sumnu), et en dehors de ces centres de culte, qui devaient sans doute être les plus importants à l'époque grecque, il ne manquait pas de temples ou de sanctuaires, grands ou petits, dans le Delta ou le Saïd, où

⁽¹⁾ J. DE MORGAN, Kom-Ombos, I (Catalogue, t. II), n° 2, p. 9; 11, p. 18; 41, p. 42; 58, p. 58; 193, p. 147; 241, p. 184; 270, p. 203; 334, p. 264; 336, p. 265; 349, p. 271; 364, p. 279; 374, p. 284; 417, p. 305; 440, p. Bulletin, t. XXVIII.

^{324; 491,} p. 367.

⁽²⁾ BRUGSCH, Religion, 591; ROEDER, in Roscher, op. cit., col. 1108-1109.

Sobk était honoré à titre de divinité principale ou secondaire : dans le Fayoum, les sanctuaires de ce genre étaient particulièrement nombreux à basse époque.

Un grand centre de culte de Sobk a été la ville de Symny, à en juger du moins par le grand nombre de petits monuments dédiés à «Sobk maître de Symny» et par la fréquence du nom de personne nb-symny. Il serait intéressant de rechercher sur le terrain le temple de cette ville et de mettre au jour ses ruines, car elles nous renseigneraient sur un culte que tout nous permet de croire important à partir du Moyen Empire. Quant à la nécropole de cette ville, elle paraît avoir déjà été assez pillée, mais des fouilles systématiques donneraient peut-être des résultats intéressants; à côté de tombeaux des habitants de cette ville, des recherches dans cette nécropole devraient sans doute faire découvrir des sépultures de crocodiles dans le genre de la fameuse grotte de Ma'abdeh.

Thèbes devait avoir un petit sanctuaire de Sobk (associé peut-être à Ptah) sur la rive gauche. Ce n'était pas un Sobk originairement local, car il est parfois appelé «Sobk maître de Sumnu»: c'était, comme souvent dans la capitale, un culte introduit de l'extérieur. Thèbes offrait ainsi, à une certaine époque, une sorte de réduction de la géographie religieuse de toute l'Égypte. La ville aux cent portes aurait pu s'appeler la ville aux cent dieux : elle avait réalisé une sorte de Panthéon du monde égyptien comme Rome a réalisé le Panthéon du monde romain.

Sur la rive droite, à Karnak, Thèbes rendait aussi un culte à Sobk en tant que divinité parèdre; l'introduction de ce culte en cet endroit remonte au moins à la fin du Moyen Empire.

Aux environs d'el-Hibeh, en face de Fechn, il y avait un temple de « Sobk maître des arbres irut» qui existait sans doute avant Thoutmosis I^{cr} et dont il serait intéressant de retrouver les ruines.

Enfin, à l'entrée du Fayoum, on peut supposer qu'il y avait dès la XIIe dynastie un autre temple de «Sobk maître de Sumnu», soit que ce fût une réplique du temple de Sumnu de Haute-Égypte, soit qu'il y eût en cet endroit une localité homonyme et consacrée aussi à Sobk.

Ces quelques endroits, entre beaucoup d'autres, où apparaît, à différentes dates, un culte du dieu crocodile, montrent, comme le fait la dispersion des lieux de culte d'Horus et de Seth par exemple, combien la géographie reli-

gieuse de l'Égypte est compliquée et combien certains cultes y sont répandus et disséminés : tout cela suppose une compénétration ancienne des divers éléments ethniques de la population primitive.

2. — LES PLANTES SACRÉES DE SOBK.

Au cours de cette étude, nous avons souvent rencontré, soit dans les textes, soit dans les représentations, Sobk associé à des plantes avant un caractère sacré. Ces plantes diffèrent naturellement d'un endroit à un autre et sont difficiles à identifier; il semble que, Sobk étant un crocodile, ces plantes soient des plantes aquatiques ou riveraines. Mais c'est le fait en lui-même qui est surtout à retenir. Nous connaissons assez bien les animaux sacrés des dieux égyptiens, pour la bonne raison que, même quand l'anthropomorphisme a imposé à ces dieux une nouvelle figuration, on n'a jamais perdu de vue qu'ils étaient identiques à l'animal qui leur était consacré ou plutôt qui était, selon l'expression indigène, leur baï, c'est-à-dire leur incarnation : d'où cette zoolâtrie que le temps n'a fait que développer et à qui nous devons d'être renseignés sur les espèces animales sacrées. Pour les plantes sacrées, au contraire, même s'il y a eu à l'origine des dieux-plantes à côté des dieux-animaux, nous sommes moins bien renseignés, d'abord parce que la phytolâtrie semble avoir été remplacée souvent par la zoolâtrie et que les dieux-arbres semblent être devenus très tôt des dieux-animaux, ensuite parce que les Egyptiens, admirables animaliers, n'ont jamais su se créer un style pour la représentation des plantes et qu'à part certaines fleurs, certaines plantes décoratives, et le fameux «jardin botanique, de Thoutmosis III à Karnak, on est en peine de citer des figurations de plantes qui soient réussies. En raison même de cette pénurie de documents, il faut réunir ceux que nous possédons, soit grâce aux textes, soit grâce aux figurations. Et nous devons nous représenter la flore égyptienne comme liée aux divers cultes autant que l'est sa faune : si nous étions tentés de méconnaître ce fait, il suffirait de nous reporter aux textes de basse époque qui, énumérant les nomes et leurs divinités, indiquent à chaque fois le nom de l'animal sacré et de la plante sacrée.

CH. KUENTZ.

22,

TABLE DES MATIÈRES.

		Pages.
I.	— Le linteau de Qen-ḥer-ḫopš-ef. Description	113
П.	— Qen-ḥer-ḥopš-ef	116
III.	— La représentation de Sobk	117
IV.	— Sobk de Sumnu	123
V.	— Le culte de Sobk à Thèbes	154
VI.	— Les arbres sacrés de Sobk	157
VII.	— La vignette du papyrus de Har-uobn	162
	Conclusion	169

FIGURES.

		Pages.
1.	Sobk et sa coiffure (Berlin 16953. D'après Erman)	119
2.	Coiffure de Sobk (d'après L., D., III, 124 c)	121
3.	Coiffure de Sobk (d'après L., D., III, 125 a)	121
4.	Coiffure de Sobk (d'après Quibell, Ramesseum)	121
5.	Coiffure de Sobk (d'après L., D., III, 125 c)	121
	Coiffure de Sobk (stèle du Musée Guimet)	
	Fac-similé : statue Caire n° 42122	
8.	Cylindre de Thoutmosis III, avec les arbres sacrés de Sobk	157
9.	Plaquette de Gurob (XIX ^e dynastie)	. 158
10.	Scarabée de Gurob	158
11.	Crocodile de Sobk à Kom-Ombo	164

PLANCHES.

- I. Adoration du dieu Sobk. Musée du Caire (Journal d'entrée, n° 33848).
- II. Scène tirée du papyrus funéraire de Iset-em-Kheb (Musée du Caire).



Adoration du dieu Sobk. Musée du Caire (journal d'entrée nº 33.848).

Echelle environ 1: 3.



Scène tirée du papyrus funéraire de Iset-em-Kheb (Musée du Caire).